

Valneva SE

Etats Financiers Consolidés

au 31 décembre 2013

Sommaire

I. Compte de résultat et état global du résultat consolidés	2
II. Etat de la situation financière consolidé	4
III. Tableau de flux de trésorerie consolidé	5
IV. Tableau de variation des capitaux propres consolidés	6
V. Notes afférentes aux états financiers consolidés	7
1. Informations relatives au groupe	7
2. Principes comptables et méthodes d'évaluation	8
3. Gestion des risques financiers	20
4. Estimations et appréciations comptables déterminantes	23
5. Informations sectorielles	24
6. Charges par nature	26
7. Charges de personnel	27
8. Autres produits et charges opérationnels	28
9. Résultat financier	28
10. Impôt sur les résultats	28
11. Résultat par action	29
12. Immobilisations corporelles	30
13. Immobilisations incorporelles et goodwill	31
14. Instruments financiers	34
15. Actifs financiers	36
16. Stocks	37
17. Clients et autres débiteurs	37
18. Autres actifs	38
19. Trésorerie et équivalents de trésorerie	38
20. Activités abandonnées	38
21. Capital social, primes d'émission et autres réserves réglementées	39
22. Report à nouveau et autres réserves	41
23. Paiements fondés sur des actions	41
24. Emprunts	43
25. Fournisseurs et autres créditeurs	45
26. Dettes fiscales et sociales	45
27. Autres passifs et provisions	45
28. Flux de trésorerie absorbée par les opérations courantes	47
29. Engagements et autres passifs	48
30. Regroupement d'entreprises	48
31. Opérations entre parties liées	50
32. Informations pro forma	51

Compte de résultat consolidé

en milliers d'euros

(sauf pour la valeur par actions)

	note	Exercice clos au 31 décembre,	
		2013	2012
Revenus de la vente de produits	5	23 239	-
Produits des coopérations et licences	5	7 206	3 431
Chiffre d'affaires		30 445	3 431
Subventions		5 546	2 478
Chiffre d'affaires et Subventions		35 991	5 909
Coût des produits vendus	6/7	(16 508)	-
Frais de recherche et développement	6/7	(21 423)	(11 095)
Frais généraux, administratifs et commerciaux	6/7	(14 720)	(5 565)
Autres produits et charges opérationnels, net	8	1 157	(292)
Dotations aux amortissements des actifs incorporels	6/7	(5 353)	(1 790)
RESULTAT OPERATIONNEL		(20 856)	(12 833)
Produits financiers	9	200	477
Charges financières	9	(2 969)	(533)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		(23 625)	(12 889)
Impôt sur les résultats	10	(348)	(96)
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		(23 973)	(12 985)
Résultat des activités abandonnées	20	(137)	(1 856)
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		(24 110)	(14 841)
Résultat par action			
du fait du résultat des activités poursuivies attribuables aux actionnaires de la Société, en euros par action (de base et dilué)	11	(0,61)	(0,61)

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

en milliers d'euros	Note	Exercice clos au 31 décembre,	
		2013	2012
Résultat net de l'exercice		(24 110)	(14 841)
Autres éléments du résultat global			
Éléments susceptibles d'être reclassés en profit ou perte			
Écarts de conversion	22	1 636	(22)
Total des éléments susceptibles d'être reclassés en profit ou perte		1 636	(22)
Autres éléments du résultat global, net d'impôts		1 636	(22)
RESULTAT GLOBAL DU GROUPE ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES		(22 474)	(14 863)

en milliers d'euros	note	Au 31 décembre,	
		2013	2012
ACTIFS			
Actifs non courants		191 045	38 446
Immobilisations incorporelles et goodwill	13	125 403	17 371
Immobilisations corporelles	12	45 067	12 091
Autres actifs non courants	18	20 575	8 984
Actifs courants		63 346	15 083
Stocks	16	4 819	-
Clients et autres débiteurs	17	7 570	1 047
Autres actifs courants	18	10 791	1 979
Actifs financiers courants	15	3 658	11 225
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	36 509	832
Actifs destinés à la vente		-	137
TOTAL ACTIF		254 391	53 667
CAPITAUX PROPRES			
Capital et réserves attribuables aux actionnaires de la Société		144 111	26 194
Capital social	21	8 206	3 219
Primes d'émission et autres réserves réglementées	21	198 322	62 414
Report à nouveau et autres réserves	22	(38 308)	(24 598)
Résultat net de l'exercice		(24 110)	(14 841)
PASSIFS			
Passifs non courants		82 181	17 664
Emprunts	24	64 902	5 073
Autres passifs non courants et provisions	27	17 279	12 592
Passifs courants		28 100	9 808
Emprunts	24	6 381	1 641
Fournisseurs et autres créditeurs	25	11 388	1 896
Dettes fiscales et sociales	26	5 096	1 786
Autres passifs courants et provisions	27	5 235	4 485
TOTAL PASSIF		110 280	27 472
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		254 391	53 667

III. Tableau de flux de trésorerie consolidés

en milliers d'euros	Note	Exercice clos au 31 décembre,	
		2013	2012
Flux de trésorerie générés par l'activité			
Résultat net de l'ensemble consolidé		(24 110)	(14 841)
Dotations aux amortissements	12/13	9 056	4 784
Dépréciation des immobilisations corporelles/incorporelles	12/13	92	-
Paievements fondés des actions	21	179	234
Impôt sur le résultat	10	348	-
Autres opérations sans incidence sur la trésorerie	28	(1 739)	(3 430)
Variations du besoin en fonds de roulement	28	(3 311)	(144)
Trésorerie absorbée par les opérations courantes			
	28	(19 485)	(13 397)
Intérêts payés	9	(1 121)	-
Impôts sur les résultats payés	10	(296)	(47)
Trésorerie nette générée par l'activité			
		(20 903)	(13 444)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Acquisition d'entreprises, trésorerie nette acquise	30	11 615	(2 761)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	12/28	(1 375)	(2 485)
Cessions d'immobilisations corporelles	28	3 144	6
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	13	(1 899)	(13)
Cessions d'actifs financiers	15	10 037	9 423
Acquisitions d'actifs financiers		-	(60)
Intérêts perçus		332	224
Trésorerie nette générée par les opérations d'investissement			
		21 855	4 334
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Produits provenant de l'émission d'actions ordinaires, net des coûts de transaction sur capitaux propres	21	37 621	133
Acquisition par la Société de ses propres actions		(684)	-
Nouveaux emprunts	24	27 646	1 500
Remboursement des emprunts	24	(29 893)	(1 461)
Trésorerie nette générée par les opérations de financement			
		34 689	172
Variation nette de trésorerie et équivalent de trésorerie			
		35 641	(8 938)
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		832	9 792
Gains/(pertes) de change sur la trésorerie		36	(23)
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture de l'exercice			
	19	36 509	832
Trésorerie, équivalent de trésorerie et actifs financiers courants à la clôture de l'exercice			
		40 167	12 056

IV. État de variation des capitaux propres consolidés

en milliers d'euros		note	Primes d'émission et autres réserves réglement ées	Report à nouveau et autres réserves	Résultat net de l'ensembl e consolidé	Total Capitaux propres	
			Capital social				
Situation au 1er janvier 2012			3 168	62 117	(20 420)	(4 419)	40 446
Résultat net de l'ensemble consolidé			-	-	(22)	(14 841)	(14 863)
Affectation du résultat			-	-	(4 419)	4 419	-
Plan d'option d'achat d'actions destiné aux salariés :							
- valeur des prestations des salariés		21/ 23	-	-	234	-	234
- levée d'option de souscription d'actions		21/ 23	51	297	-	-	348
Actions propres		22	-	-	29	-	29
			<u>51</u>	<u>297</u>	<u>(4 178)</u>	<u>(10 422)</u>	<u>(14 252)</u>
Situation au 31 décembre 2012			3 219	62 414	(24 598)	(14 841)	26 194
Situation au 1er janvier 2013			3 219	62 414	(24 598)	(14 841)	26 194
Résultat net de l'ensemble consolidé			-	-	1 636	(24 110)	(22 474)
Affectation du résultat			-	-	(14 841)	14 841	-
Plan d'option d'achat d'actions destiné aux salariés :							
- valeur des prestations des salariés		21/ 23	-	-	179	-	179
- levée d'option de souscription d'actions		21/ 23	37	307	-	-	343
Actions propres		22			(684)	-	(684)
Émission d'actions ordinaires (fusion avec Intercell, voir note 30, mai 2013)		21	2 676	100 599	-	-	103 275
Émission d'actions ordinaires, juillet 2013		21	2 275	37 913	-	-	40 188
Coûts des transactions sur capitaux propres, net d'impôts		21	-	(2 910)	-	-	(2 910)
			<u>4 987</u>	<u>135 909</u>	<u>(13 710)</u>	<u>(9 269)</u>	<u>117 917</u>
Situation au 31 décembre 2013			8 206	198 322	(38 308)	(24 110)	144 111

1. Informations relatives au groupe.

Valneva SE, avec ses filiales, (ci-après désignée «Groupe» ou «Société») est une société biotechnologique européenne centrée sur le développement de vaccins et la découverte d'anticorps. Elle a été créée en 2013 des suites de la fusion entre Intercell AG et Vivalis SA. Valneva se donne pour mission d'exceller aussi bien dans la découverte d'anticorps, le développement de vaccins et leur commercialisation, que sur le terrain des programmes de recherche basés sur les technologies innovantes développées par la Société, menés en interne ou via des collaborations avec des partenaires industriels.

Valneva génère des revenus diversifiés provenant aussi bien de la commercialisation de son produit, un vaccin contre l'Encéphalite japonaise (IXIARO®/JESPECT®), des partenariats commerciaux conclus sur la base de son portefeuille de candidats produits (en interne ou en collaboration) ou des plateformes technologiques sous licence développées par Valneva (lignée cellulaire EB66®, technologie de découverte d'anticorps VIVA|Screen® et adjuvant IC31®).

Le vaccin contre l'Encéphalite japonaise (JE) – Ixiaro®/Jespect® est le premier produit commercialisé par la Société. Il s'agit d'un vaccin de nouvelle génération ciblant les formes les plus courantes d'encéphalites asiatiques pouvant être prévenues par vaccination. Il est licencié dans plus de trente pays. En 2012, la société Biological E. Ltd a lancé un vaccin comparable, basé sur la technologie d'Intercell et ciblant les marchés endémiques. Il est commercialisé en Inde sous la marque JEEV® et fait l'objet d'une présentation pour pré-qualification auprès de l'OMS.

Les activités de la Société incluent donc des activités de recherche et développement, des activités cliniques et réglementaires, la fabrication de produits destinés à la commercialisation, le développement de candidats produits au stade préclinique et clinique ainsi que des activités administratives, de développement de l'entreprise, de commercialisation et de vente.

Valneva SE est une société européenne (*Societas Europaea*) régie par la législation française avec une structure à directoire et conseil de surveillance. Son siège social se trouve 70 rue Saint-Jean de Dieu à Lyon (69007). Les actions de Valneva ont leur principale cotation au NYSE Euronext Paris et sont également négociées à la bourse de Vienne.

Valneva SE détient des intérêts, directs ou indirects, dans les filiales suivantes :

Nom	Pays	Intérêts détenus au 31 décembre,	
		2013	2012
Smol Therapeutics SAS	FR	100%	100%
Vivalis Toyama Japan KK	JP	100%	100%
Valneva Austria GmbH	AT	100%	-
Valneva Scotland Ltd.	RU	100%	-
Intercell USA, Inc.	US	100%	-
Elatos GmbH	AT	100%	-

La date d'arrêté des états financiers consolidés est fixée au 31 décembre de chaque année. Dans la mesure où les sociétés Valneva Austria GmbH (anciennement Intercell AG), Valneva Scotland Ltd. (anciennement Intercell Biomedical, Ltd), Intercell USA et Elatos ont été acquises au mois de mai, lesdites sociétés n'ont été intégrées aux états financiers 2013 qu'au 1er juin 2013.

Le siège social de la Société à Lyon est également l'établissement principal consacré aux programmes de découverte d'anticorps, un complément de cette activité se pratiquant au

sein de la filiale japonaise (Vivalis Toyama Japan KK). Le site de Valneva SE à Nantes prend en charge les fonctions générales et administratives, et intègre les installations de R&D consacrées au développement de la lignée cellulaire EB66[®], aux programmes de vaccins ainsi qu'à ceux de découverte d'anticorps basés sur la plateforme VIVAIScreen[®]. Valneva Austria GmbH, à Vienne en Autriche, axe ses activités sur les vaccins ainsi que sur le développement d'activités au stade préclinique et clinique. Valneva Scotland Ltd., à Livingston au Royaume-Uni, gère les installations biologiques dédiées à la production du vaccin de la Société contre l'Encéphalite japonaise. Les collaborateurs d'Intercell USA, Inc. ont pour mission d'optimiser la valeur du vaccin IXIARO[®]/JESPECT[®]. Elatos GmbH, à Vienne en Autriche, est responsable des activités de recherche sur la plateforme d'anticorps eMAB.

Les comptes consolidés ont été arrêtés le 20 mars 2014 par le Directoire.

2. Principes comptables et méthodes d'évaluation

Le 28 mai 2013, la Société a finalisé l'opération de fusion avec Intercell AG. En conséquence de la fusion, les activités d'Intercell ont été incluses dans les comptes consolidés annuels du Groupe présentés en normes IFRS à compter de la date de réalisation effective de la fusion. De ce fait, les résultats des exercices 2012 et 2013 ne sont donc pas directement comparables. Alors que les activités de Vivalis SA (maintenant Valneva SE) ont été incluses pour la totalité de l'exercice 2013, de même que pour l'exercice 2012. Par contre, le résultat des activités ex-Intercell n'est intégré qu'à partir de juin 2013 pour l'exercice 2013 et n'est pas du tout inclus dans la période de comparaison de l'exercice précédent.

Les principales règles comptables mises en œuvre pour la préparation des présents états financiers consolidés sont décrites ci-après. Lesdites règles ont été systématiquement appliquées à l'ensemble des exercices présentés.

2.1 Référentiel comptable

Les états financiers consolidés pour l'exercice 2013 ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), qui comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standard), ainsi que leur interprétations SIC (Standards Interpretations Committee) and IFRIC (International Financial Reporting Interpretation Committee), telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Les états financiers consolidés sont établis selon la convention du coût historique telle que modifiée en fonction de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente.

L'établissement des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) adoptées par l'Union européenne implique d'avoir recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Cela oblige également la direction de la Société à exercer son appréciation pour l'application des règles comptables de la Société. Les domaines supposant un plus haut degré d'appréciation ou présentant une plus grande complexité, ou ceux dans lesquels les hypothèses et les estimations ont une incidence significative sur les états financiers consolidés, sont indiqués en note 4.

Pour faciliter la présentation, les chiffres ont été arrondis et, lorsque précisé, mentionnés en milliers d'euros. Les calculs reposent toutefois sur des chiffres exacts. Par conséquent, la somme des chiffres d'une colonne d'un tableau peut différer de la valeur totale mentionnée dans la colonne.

2.2 Nouvelles normes et interprétations, révisées ou amendées

a) Normes nouvelles et amendements adoptés par la Société

Pour l'exercice 2013, il n'existe pas d'IFRS ou d'interprétation de l'IFRIC applicables pour la première fois sur l'exercice et susceptibles d'avoir une incidence significative sur la Société.

IAS 1 (amendement), « Présentation des états financiers » ; requiert des entités qu'elles regroupent les éléments composant les « autres éléments du résultat global » en fonction de leur éventuel reclassement en compte de résultat (entré en vigueur le 1er janvier 2013). Le Groupe a appliqué cette norme depuis le 1er janvier 2013.

b) Nouvelles normes, amendements et interprétations entrés en vigueur mais non applicables à l'exercice débutant le 1er janvier 2013 et non adoptés par anticipation.

Normes/interprétations/amendements		Date d'entrée en vigueur	Effets attendus
IAS 32 - amendement	Instruments financiers : Présentation - compensation des actifs et passifs financiers	1er jan. 2014	Aucun
IAS 36 - amendement	Dépréciation d'actifs - Informations sur la valeur recouvrable	1er jan. 2014	Aucun
IAS 39 - amendement	Instruments financiers : comptabilisation et évaluation - maintien de la comptabilité de couverture	1er jan. 2014	Aucun
IFRS 9	Instruments financiers : Classification et évaluation	en attente d'adoption	Modification des modalités de comptabilisation des variations de juste valeur des instruments financiers auparavant classés comme étant disponibles à la vente
IFRS 10	États financiers consolidés	1er jan. 2014	Aucun
IFRS 12	Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités	1er jan. 2014	Aucun
IFRS 13	Évaluation de la juste valeur	1er jan. 2014	Ensemble des incidences en cours d'évaluation
IFRIC 21	« Taxes » - Interprétation de l'IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels »		Aucun

Il n'existe pas d'autres normes IFRS ou interprétations de l'IFRIC non encore entrées en vigueur susceptibles d'avoir des effets significatifs sur la Société.

2.3 Principes de Consolidation

Filiales

Les filiales désignent toute entité contrôlée par le Groupe. Le Groupe contrôle une entité lorsqu'il est exposé à, ou a des droits sur, des retours variables sur son investissement dans ladite entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces retours via les pouvoirs qu'il détient sur cette entité. Les filiales sont intégralement consolidées à compter de la date de prise de contrôle. Elles sont déconsolidées à la date à laquelle ce contrôle cesse.

La Société applique la méthode dite d'acquisition pour la comptabilisation des groupements d'entreprises. La contrepartie transférée pour l'acquisition de la filiale représente la juste valeur des actifs transférés, des passifs repris et des parts sociales émises par la Société. La contrepartie transférée comprend la juste valeur de tous les actifs et passifs résultant d'un accord de contrepartie éventuelle. Les coûts associés à l'acquisition, autres que ceux relatifs

à l'émission de titres d'emprunt ou de capitaux propres, sont passés en charge au moment de leur engagement. Les actifs identifiables acquis ainsi que les passifs et passifs éventuels identifiables repris lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. L'excédent de contrepartie transférée sur la juste valeur de la part de la Société dans les actifs nets identifiables acquis est comptabilisé comme goodwill. Si le montant est inférieur à la juste valeur des actifs de la filiale acquise, la différence est constatée directement en compte de résultat.

Les transactions intra-groupe, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés.

2.4 Information sectorielle

Les secteurs d'activités présentés sont cohérents avec ceux utilisés dans le reporting interne fourni au principal décideur opérationnel. Le Groupe considère que le directoire est le principal décideur opérationnel. Le Directoire examine régulièrement les résultats opérationnels consolidés afin de prendre des décisions sur les ressources et évaluer la performance globale de la société.

Pour plus d'informations, voir note 5.

2.5 Conversion des devises étrangères

a) Devise fonctionnelle et de présentation

Les éléments figurant aux états financiers de chacune des entités de la Société sont enregistrés dans la devise de l'environnement économique dans lequel l'entité exerce principalement ses activités (devise fonctionnelle). Les états financiers consolidés sont présentés en euros, devise fonctionnelle et de reporting de la Société.

b) Transactions et soldes

Les transactions en devises étrangères sont converties dans la devise fonctionnelle en utilisant les taux applicables à la date des transactions. Les gains et pertes de change générés par le règlement de ces transactions et par la conversion, aux taux de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont constatés en compte de résultat.

Les variations de la juste valeur des actifs monétaires libellés en monnaies étrangères et classés comme « disponibles à la vente » sont considérées comme des écarts de conversion résultant des variations du coût amorti de ces actifs et autres variations de leur valeur comptable. Les différences de change liées à des variations du coût amorti sont comptabilisées en résultat. Les autres variations de la valeur comptable sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et sont incluses dans les autres réserves.

c) Filiales

La situation et les états financiers de toutes les filiales (aucune d'entre elles n'ayant la devise d'une économie hyper-inflationniste) qui ont une devise fonctionnelle différente de la devise de présentation sont convertis dans la devise de présentation comme suit :

- (i) Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté sont convertis au taux de change applicable à la date de clôture ;
- (ii) Les produits et les charges de chaque compte de résultats sont convertis au taux de change moyen (à moins que ce taux moyen ne corresponde pas à une approximation raisonnable des effets cumulés des taux en vigueur aux dates de transaction, auquel cas les produits et les charges sont convertis à la date des transactions) ; et
- (iii) Les différences de change qui en résultent sont comptabilisées dans les autres

éléments du résultat global et figurent au poste « autres réserves ».

Pour la consolidation, les écarts de change provenant de la conversion de l'investissement net dans des entités étrangères, d'emprunts ou autres instruments de devise désignés comme couvertures de ces investissements, sont repris dans les capitaux propres. Lors de la cession de tout ou partie d'une entité étrangère, les écarts de change constatés en capitaux propres sont repris en résultat et prises en compte dans la détermination de la plus ou moins-value de cession.

2.6 Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il est estimé que les avantages économiques reviendront à la Société et que le montant des produits ainsi que des charges supportées au titre de la transaction peuvent être mesurés de manière fiable. Les produits comprennent la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir pour la vente de biens dans le cours ordinaire des activités de la Société, l'octroi de licences, les options sur licences, la commercialisation de droits ou l'obtention de redevances, ainsi que pour les services fournis en collaboration avec ou au nom de titulaires de licences, partenaires ou clients liés par des contrats commerciaux, et les subventions accordées par les pouvoirs publics et organisations non gouvernementales pour financer les activités de recherche agréées. Le chiffre d'affaires est présenté net de taxe sur la valeur ajoutée, rabais et escomptes, et après élimination des ventes intra-groupe. La Société fonde ses estimations sur ses résultats passés en prenant en compte le type de client et de transaction ainsi que les particularités de chaque contrat. Les produits sont comptabilisés comme suit :

a) Ventes de marchandises

Les produits provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété ont été transférés à l'acheteur, en principe au moment de la livraison. Lorsque les biens sont vendus via un distributeur et que la contrepartie de la vente consiste en une partie fixe et une partie variable, due au moment de la réalisation de la vente par le distributeur au consommateur final, la partie fixe est comptabilisée au moment de la livraison des produits par la Société au distributeur, le distributeur pouvant discrétionnairement choisir les canaux et prix de vente des produits et ne pouvant s'abriter derrière aucune obligation non remplie pour refuser les produits. La partie variable de ladite contrepartie est comptabilisée dès que le distributeur réalise la vente sur le marché et que toutes les conditions sont remplies pour que la Société puisse percevoir la partie variable. La Société ne propose pas de programmes de fidélisation.

b) Produits des collaborations et octrois de licences

La Société génère des revenus grâce aux contrats de collaboration et de licence conclus pour ses candidats produits et ses technologies propriétaires. Les dispositions desdits contrats prévoient la perception de paiements initiaux, de paiements annuels de maintien des droits, de paiements à la réalisation d'objectifs, ainsi que de paiements pour options de licences et pour la prestation de services de recherche. De plus, les contrats de collaboration et de licence prévoient généralement la perception de royalties sur les ventes futures de produits développés dans le cadre du contrat de licence.

Pour certains contrats, la Société assume toute une série d'obligations d'exécution telles que l'octroi de licences et de droits de commercialisation, la fourniture de produits ou de matériel et/ou la prestation de services de recherche. Si la juste valeur des éléments composant de tels contrats peut être déterminée de manière fiable, les produits afférents à chacun de ces éléments sont enregistrés séparément. S'il n'est pas possible de déterminer la juste valeur de chacun des éléments d'un contrat et qu'aucun élément en particulier ne peut être considéré comme plus significatif qu'un autre, les produits y afférents sont comptabilisés selon la méthode de l'amortissement linéaire sur toute la durée d'exécution du contrat.

La Société comptabilise les paiements initiaux perçus au titre des contrats de licence non résiliables qui permettent au titulaire de la licence d'exploiter librement les droits de propriété intellectuelle sous licence lorsque de tels droits sont assignés avec délivrance conjointe de savoir-faire. Les droits de licence non remboursables supplémentaires, à percevoir au moment de la réalisation de certains objectifs, sont comptabilisés en produits lorsque lesdits objectifs sont atteints.

Pour certains contrats, la Société perçoit des paiements initiaux non remboursables pour l'octroi d'options de licences qui permettent au titulaire d'obtenir, au moment de la levée de l'option, une licence sur des droits de propriété intellectuelle particuliers à des conditions prédéterminées. De telles primes d'option sont différées et amorties sur la période d'exécution du contrat sans qu'elles soient considérées comme génératrices d'actifs ou passifs financiers.

Les paiements reçus en contrepartie des prestations de services de recherche rendus sont comptabilisés en produits lorsque lesdits services ont été rendus et que le recouvrement de la créance correspondante semble probable. Les paiements initiaux et d'objectifs perçus sur la prestation future de services de recherche sont différés et comptabilisés au moment de la prestation dudit service de recherche. Les paiements d'objectifs non remboursables pour des services de recherches d'ores et déjà rendus sont comptabilisés en produits au moment de leur perception.

c) Subventions

Les subventions versées par les pouvoirs publics et organisations non gouvernementales sont comptabilisées à leur juste valeur lorsque la perception desdites subventions par la Société, ainsi que le respect par cette dernière de l'ensemble des conditions posées, sont raisonnablement envisageables.

Les subventions attribuées au titre du remboursement de dépenses relatives à des programmes de recherche et développement agréés sont comptabilisées en produits lorsque lesdites dépenses ont été engagées et que la perception desdits fonds est raisonnablement envisageable. Les versements d'acomptes sur lesdites subventions sont différés et reconnus en produit au moment où les conditions susmentionnées sont remplies.

Les subventions accordées par les pouvoirs publics pour l'acquisition d'immobilisations corporelles sont enregistrées en passifs non courants en qualité de subventions publiques différées et créditées au compte de résultat selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie estimée des actifs correspondants.

Les crédits d'impôt au titre de la recherche et développement accordés par les autorités fiscales sont comptabilisés en tant que subventions en application de l'IAS 20. Par conséquent, la part de crédit impôt recherche couvrant des dépenses d'exploitation est enregistrée au compte de résultat à la rubrique « Subventions » sous « Chiffre d'affaires et Subventions », et celle couvrant des dépenses de développement capitalisées est prise en compte à la rubrique « Immobilisations incorporelles » en diminution des actifs concernés.

d) Intérêts reçus

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés au prorata temporis selon le taux d'intérêt effectif.

2.7 Contrats de location

Les contrats de location pour lesquels une partie importante des risques et avantages liés à la propriété sont conservés par le bailleur sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des éventuels avantages reçus du bailleur) sont comptabilisés en charges selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

La Société loue certaines immobilisations corporelles. Les contrats de location portant sur des immobilisations corporelles pour lesquels, en grande partie, la Société supporte tous les risques et bénéfices de tous les avantages liés à la propriété sont classés en tant que contrats de location-financement. Les contrats de location-financement sont initialement comptabilisés au montant le plus faible de la juste valeur du bien loué ou de la valeur actuelle des loyers minimaux.

Chaque paiement effectué au titre du contrat de location est ventilé entre le passif et les charges financières de manière à obtenir un taux constant sur le solde de financement afférent. Les obligations au titre de la location, nettes de charges financières, sont comptabilisées en emprunts. La partie d'intérêts de la charge financière est portée au compte de résultat sur la durée de la location, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période. Les immobilisations corporelles acquises au moyen de contrats de location-financement sont amorties sur la durée de vie utile de l'actif concerné.

2.8 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent essentiellement des installations de production, des améliorations locatives effectuées au sein de bureaux loués et des laboratoires. L'ensemble des immobilisations corporelles figurent à leur coût historique déduction faite des amortissements et des pertes de valeur le cas échéant applicables. Le coût historique comprend les charges directement attribuables à l'acquisition des éléments concernés.

Des coûts ultérieurs sont intégrés à la valeur comptable de l'actif ou constatés comme actif séparé, selon le cas, uniquement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet élément reviendront à la Société et que le coût de cet élément peut être évalué de manière fiable. Tous les autres coûts de réparation et d'entretien sont portés au compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été engagés.

Les immobilisations corporelles incluent des machines nécessitant une validation préalable à son utilisation opérationnelle. Les coûts desdites opérations de validation sont capitalisés avec le coût de l'actif correspondant. La quote-part des coûts de validation au-delà de coûts de validation habituellement requis est immédiatement comptabilisée en charge. Les coûts de validation habituels sont capitalisés à l'actif et amortis sur la durée de vie restante de l'actif ou jusqu'à la date normalement prévue pour la prochaine validation.

L'amortissement des actifs est opéré en appliquant la méthode de l'amortissement linéaire de manière à imputer leur coût sur leur valeur résiduelle, en fonction de leur durée d'utilité estimée, comme suit :

– immeubles, agencements	8 et 40 ans
– machines, équipement de laboratoire	2 et 15 ans
– mobilier, installations et équipement de bureau	4 et 10 ans
– matériel informatique	3 et 5 ans

Les valeurs résiduelles des actifs et leur durée d'utilité sont examinées - et ajustées au besoin - à la date de clôture.

Si la valeur recouvrable estimée d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est immédiatement ramenée à sa valeur recouvrable.

Les plus-values et moins-values de cession sont déterminées en comparant le produit de la cession à la valeur nette comptable du bien. Les plus-values et moins-values sont reportées au compte de résultat.

2.9 Immobilisations incorporelles

a) Logiciels informatiques

Les licences sur logiciels informatiques acquises sont inscrites à l'actif sur la base des coûts engagés pour acquérir et mettre en service le logiciel considéré. Les coûts y afférents sont amortis par application de la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, généralement entre trois et cinq ans.

Les coûts associés au développement et à l'entretien des logiciels informatiques sont comptabilisés en charge au moment de leur réalisation.

b) Technologies R&D acquises et projets de Recherche et Développement

Les technologies R&D acquises sont capitalisées. L'amortissement de l'actif incorporel correspondant, sur sa durée d'utilité, débute lorsque le produit a été intégralement développé et est prêt à être utilisé. Les coûts correspondants sont amortis par application de la méthode linéaire sur leur durée de vie. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique. Tant que leur durée d'utilité reste indéterminée, les projets de recherche et développement en cours sont soumis à un test annuel de dépréciation et comptabilisés à leur coût engagés, déduction faite des pertes de valeur cumulées. De plus, les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée, de même que ceux amortis sont soumis à un test de dépréciation dès que des événements ou changements de situation font penser que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les technologies R&D acquises, de même que les projets R&D sont amortis sur une période variant entre 5 et 17 ans.

c) Coûts de développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges au moment de leur engagement. Les dépenses de développement engagées sur des projets cliniques (liés à la conception et à l'essai de nouveaux produits ou de produits améliorés) sont enregistrées en immobilisations incorporelles si elles répondent aux critères suivants :

- (a) il est techniquement possible d'achever l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- (b) la direction entend achever l'immobilisation incorporelle pour sa mise en service ou sa vente ;
- (c) il existe un potentiel pour la mise en service ou la vente de l'immobilisation incorporelle ;
- (d) il est possible de démontrer de quelle manière l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables.
- (e) des ressources techniques, financières et/ou d'autres ressources sont disponibles pour achever le développement et mettre en service l'immobilisation incorporelle ; et
- (f) les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement peuvent être déterminées de manière fiable.

Les dépenses de développement qui ne remplissent pas l'ensemble des critères susmentionnés sont comptabilisées en charge au moment de leur engagement. Les coûts de développement ayant été préalablement comptabilisés en charge ne sont pas comptabilisés en actif lors d'une période ultérieure. Les coûts de développement capitalisés sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et amortis à partir du moment où l'immobilisation est prête à être mise en service, selon la méthode de l'amortissement linéaire sur sa durée de vie utile, en principe entre 10 et 15 ans.

d) Goodwill

Le goodwill (écart d'acquisition) est généré lors d'acquisition de filiales et représente l'écart positif entre la juste valeur des éléments identifiables d'actifs et passifs assumés au titre de la prise de contrôle et la juste valeur des intérêts des minoritaires de la société acquise.

2.10 Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs dont la durée d'utilité est indéterminée, comme par exemple le goodwill et les projets de recherche et développement en cours non encore prêts à être mis en service, ne sont pas soumis à amortissement et font l'objet d'un test annuel de dépréciation. De plus, les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée, de même que ceux amortis sont soumis à un test de dépréciation dès que des événements ou changements de situation font penser que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est prise en compte pour un montant égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable, lorsque cette dernière est inférieure. La valeur recouvrable d'un actif correspond au montant le plus élevé de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité. Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des flux de trésorerie identifiables (unités génératrices de trésorerie). Les actifs non financiers, autres que le goodwill, qui ont subi une perte de valeur sont réexaminés à chaque date de clôture pour une éventuelle reprise de perte de valeur.

2.11 Actifs et passifs non courants destinés à être vendu ou abandonnés

Les actifs et passifs non courants sont reclassés en actifs ou passifs détenus à des fins de transactions quand leur valeur comptable est recouvrable principalement par le biais d'une vente et que cette dernière est hautement probable. Ces éléments sont évalués au montant le plus bas de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

2.12 Actifs financiers

La Société classe ses actifs financiers dans les catégories suivantes : a) prêts et créances, et b) actifs financiers disponibles à la vente. La classification dépend de la raison pour laquelle les investissements ont été acquis.

a) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils résultent de la mise à disposition directe par la Société de fonds, de biens ou de services à un créancier, sans intention de les négocier.

Ils sont inclus dans les actifs courants hormis ceux dont l'échéance est supérieure à 12 mois après la date de clôture, classés alors en actifs non courants. Les prêts et créances sont classés au bilan comme «créances commerciales et autres créances» (cf. note 2.15).

b) Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Ces actifs financiers sont ceux détenus sans durée de détention imposée dans l'intention d'être vendus dans les cas de besoins de liquidité, de variation des taux d'intérêts, des taux de change ou des cours des titres. Les actifs de cette catégorie sont classés en actif courant si la transaction de vente est prévue dans le délai de 12 mois par rapport à la date de clôture.

Les achats et ventes de actifs financiers sont comptabilisés au jour de la transaction – date à laquelle la société s'est engagé à acheter ou vendre l'actif considéré. Les actifs financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date où ils sont contractés, déduction faite des frais d'opérations et sont réévalués par la suite à leur juste valeur à chaque date de clôture. Les actifs financiers sont sortis des comptes lorsque l'actif est transféré ou que de

manière évidente tous les risques ou bénéfiques de la propriété des actifs ont été transférés, ou lorsque le droit à perception de flux de trésorerie au titre de la détention de l'actif a expiré.

Les variations de juste valeur des actifs financiers détenus en devises étrangères et classés en actifs financiers détenus à des fins de transaction sont réparties entre différence de change résultant de la conversion du coût amorti des titres et les autres variations de la valeur du titre. Les écarts de change des valeurs monétaires sont comptabilisés en compte de résultat. Les autres variations de juste valeur des titres monétaires classés en valeurs destinées à la vente sont enregistrées dans les autres éléments du résultat global et apparaissent au bilan dans les autres réserves.

Quand les actifs financiers détenus à des fins de transactions sont vendus ou dépréciés, le cumul des dépréciations de juste valeur est comptabilisé en résultat comme « gains ou pertes réalisés juste valeur ». La juste valeur des parts de fonds d'investissement est déterminée sur la base du prix quotidien de rachat auquel les titres peuvent être vendus, tels qu'évalués par le fonds sur la base de la valeur d'actif net de fonds.

Les intérêts calculés sur les actifs détenus à des fins de transactions en utilisant la méthode du taux effectif sont comptabilisés en compte de résultat en tant que résultat financier.

2.13 Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date où ils sont contractés et sont réévalués par la suite à leur juste valeur à chaque date de clôture.

2.14 Stocks

Les stocks sont enregistrés au plus bas du prix de revient et de leur valeur nette de réalisation. Les coûts sont déterminés selon la méthode du premier entré, premier sorti (FIFO) et en particulier selon la méthode du premier périmé, premier sorti (FEFO). Le coût des produits finis et des travaux en cours comprennent les matières premières, la main d'œuvre directe, les autres coûts directs et les frais généraux de production y afférents (sur la base d'une capacité opérationnelle normale), évalués aux coûts standards. Les différences entre les coûts réels et les coûts standards sont calculées à chaque période de clôture et affectées à la catégorie de stock correspondante afin qu'il n'y ait pas de différence entre les coûts réels et les coûts standards. Le coût de revient exclut les charges d'emprunts. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des frais de vente variables applicables. Les provisions pour produits défectueux sont comprises dans la valeur des stocks.

2.15 Créances clients et autres créances

Les créances clients et autres créances sont initialement comptabilisées à leur juste valeur. La valeur comptable de l'actif est réduite par utilisation d'un compte de dépréciation. Lorsqu'une créance client est considérée comme n'étant plus recouvrable, elle est annulée en contrepartie de la reprise de la provision. Les recouvrements ultérieurs de montants préalablement extournés sont crédités en compte de résultat en contrepartie du compte de dépréciation. Les variations de la valeur comptable de la provision pour dépréciation sont reconnues en compte de résultat.

2.16 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les disponibilités et les dépôts bancaires à vue. Les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts à terme et les BMTN, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de pertes de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts.

2.17 Capital social, primes d'émission et autres réserves réglementées, report à nouveau et autres réserves et résultat net

Les actions ordinaires sont classées en capitaux propres.

Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission de nouvelles actions figurent en capitaux propres, en déduction du produit de l'émission, pour leur montant net d'impôts, si applicable.

Lorsque la Société rachète ses propres actions (actions propres), les sommes payées en contrepartie, y compris les coûts supplémentaires directement attribuables à l'opération (net d'impôts le cas échéant), sont déduites du total des fonds propres attribuables aux actionnaires, jusqu'à ce que les actions soient annulées, réémises ou cédées de quelque manière que ce soit. Lorsque les actions susmentionnées sont cédées ou réémises, les fonds reçus, nets des éventuels coûts marginaux directement attribuables à la transaction et des incidences fiscales, sont inclus dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société.

Les gains et les pertes sur l'exercice sont intégralement compris dans le résultat net alors que les autres éléments du résultat affectent uniquement le report à nouveau et les autres réserves.

2.18 Fournisseurs

Le compte fournisseurs correspond aux obligations de payer pour des biens ou services ayant été acquis dans le cours normal de l'activité auprès de fournisseurs. Les comptes créditeurs sont classés en passifs courants si l'échéance du paiement est égale ou inférieure à un an. Les comptes fournisseurs sont initialement comptabilisés à leur juste valeur. Les dettes fournisseurs à court terme sont ensuite évaluées à leur valeur de paiement.

La dette comptabilisée au titre du contrat d'acquisition d'Humalys est évaluée à la juste valeur en prenant en compte la meilleure estimation du prix variables du sur la base des revenus attendus de l'utilisation de la plateforme Humalex[®], ainsi qu'un taux d'actualisation applicable à la fois au prix variable et au prix fixe garanti dont le dernier paiement est intervenu en 2013. La charge de désactualisation de la dette est comptabilisée en résultat financier de la période.

Du fait du différé de paiement d'une partie du prix d'acquisition de la technologie Isaac auprès de SC World jusqu'en 2017, la dette correspondante est évaluée à la juste valeur en prenant en compte la meilleure estimation des dates de règlement du prix et un taux d'actualisation.

2.19 Emprunts

Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, si celle-ci peut être déterminée, nets des coûts de transaction engagés. Les emprunts sont par la suite enregistrés au coût amorti. Toute différence entre les produits (nets des coûts de transaction) et la valeur de remboursement est constatée en compte de résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont comptabilisés en passifs courants à moins que la Société ne dispose d'un droit inconditionnel lui permettant de différer le règlement du passif sur une période d'au moins 12 mois après la date de clôture.

2.20 Impôt sur le résultat, exigible et différé

La charge d'impôt sur le résultat correspond à la somme totale des impôts sur le résultat exigibles et différés. L'impôt sur le résultat est comptabilisé au compte de résultats à

l'exception des éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt est également comptabilisé dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, respectivement. L'impôt sur le résultat exigible est calculé sur base des réglementations fiscales adoptées ou quasiment adoptées à la date de clôture dans les pays où les filiales de la Société exercent leurs activités et produisent des bénéfices imposables. La direction évalue périodiquement les positions prises dans le cadre des déclarations fiscales relatives aux situations pour lesquelles l'application de la réglementation fiscale est sujette à interprétation. Elle établit des provisions, selon le cas, sur la base des sommes que l'on prévoit de régler aux autorités fiscales.

L'impôt sur le résultat différé est calculé suivant la méthode du report variable sur les différences temporaires entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable telle qu'elle figure aux états financiers. Toutefois, si l'impôt sur le résultat différé n'est pas pris en compte lors de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui, à la date de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable ni le résultat imposable, il n'est alors pas comptabilisé. L'impôt sur le résultat différé est calculé sur la base des taux d'imposition (et réglementations fiscales) adoptés ou quasiment adoptés à la date de clôture et dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou l'obligation de règlement de l'impôt différé aura été remplie.

Les actifs d'impôt sur le résultat différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des produits futurs imposables seront disponibles pour y imputer les différences temporaires.

Des impôts sur le résultat différés sont constatés au titre des différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des entreprises associées, sauf lorsque le calendrier de renversement de ces différences temporelles est contrôlé par la Société et qu'il est probable que ce renversement n'interviendra pas dans un avenir proche.

2.21 Avantages au personnel

a) Paiements fondés des actions

Transactions réglées en instruments de capitaux propres

La Société a mis en place un plan de rémunération en actions réglé en instruments de capitaux propres. La juste valeur dudit plan réglé en instruments de capitaux propres est comptabilisée en charge pour services rendus par les salariés en contrepartie de l'attribution des options. La charge totale constatée sur la période d'acquisition des droits est déterminée en se référant à la juste valeur de l'option octroyée, hors effet de conditions d'acquisition ne dépendant pas du marché. Les conditions d'acquisition des droits ne dépendant pas du marché sont prises en compte dans les hypothèses concernant le nombre d'options susceptibles de devenir exerçables. La Société révisé annuellement ses estimations relatives au nombre d'options susceptibles de devenir exerçables. Elle comptabilise, le cas échéant, l'incidence de la révision des estimations initiales au compte de résultat et procède à l'ajustement correspondant des capitaux propres.

Les produits perçus, nets des éventuels coûts directement attribuables à la transaction, sont crédités au capital (pour la valeur nominale des actions) et aux primes d'émission (pour le montant dépassant la valeur nominale) au moment où les options sont exercées.

b) Régime de primes

La Société comptabilise un passif et une charge pour les primes octroyées. La Société comptabilise un passif lorsqu'elle a assumé une obligation contractuelle ou que les usages ont créé une obligation implicite.

c) Engagements envers les salariés

Certaines sociétés du Groupe peuvent verser à leurs salariés des indemnités lors de leur départ à la retraite.

Pour les régimes à prestations définies, les charges de retraite sont déterminées une fois par an selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée. Les calculs auxquels il est procédé se fondent essentiellement sur les hypothèses suivantes :

- un taux d'actualisation ;
- un taux d'augmentation des salaires ;
- un taux de rotation du personnel.

Les gains et pertes résultant des ajustements d'ancienneté et les changements d'hypothèses actuarielles sont débités ou crédités dans les capitaux propres et apparaissent dans le résultat global au titre de la période concernée.

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, la Société comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont exigibles, la Société n'étant pas engagée au-delà des cotisations versées.

2.22 Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'événements passés, qu'il est probable que la Société soit tenue de la régler, et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision correspond à la meilleure estimation des dépenses nécessaires au règlement de l'obligation actuelle à la fin de la période de reporting, en prenant en compte les risques et incertitudes relatifs à l'obligation. Les provisions sont déterminées à la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour éteindre l'obligation, en utilisant un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché sur la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques liés à cette obligation. L'augmentation des provisions due à l'écoulement du temps est comptabilisée en charges d'intérêts.

Les provisions ne sont pas comptabilisées au titre de pertes opérationnelles futures.

2.23 Revenus différés

Les revenus différés comprennent des paiements d'avance de partenaires de collaboration (essentiellement des paiements d'option) et des avances conditionnées dans le cadre de subventions. Ces versements perçus sont enregistrés en « autres passifs non-courants » et « autres passifs courants » en fonction de leur échéance. Dans le cas d'un échec pour mener le projet à terme, l'abandon de créances est comptabilisé en « autres produits/(charges), net » dans le cas de subvention relatives à des projets capitalisés et en « Subventions d'exploitation » dans le cas de subvention relatives à des projets non capitalisés. Pour plus de détails, voir note 2.6c).

3. Gestion des risques financiers

3.1 Facteurs de risques financiers

Les activités de la Société l'exposent à toute une série de risques financiers : risques de marché (incluant le risque lié au change et celui lié au taux d'intérêt), le risque de crédit et le risque de liquidités. La politique générale de gestion des risques financiers de la Société est axée sur l'imprévisibilité des marchés financiers et cherche à minimiser les possibles effets contraires sur les performances financières de la Société.

La gestion des risques financiers est assurée par le Directeur financier sous l'étroite surveillance du Directoire. Le Directeur financier identifie, évalue et gère les risques financiers. Le Directoire soumet régulièrement des rapports sur les systèmes de gestion de risques, incluant la gestion des risques financiers, au Comité d'audit du Conseil de surveillance.

a) Risques de marché

Risques liés aux différences de change

Le Société exerce ses activités à l'international et est exposée aux risques de change provenant de différentes expositions en devises, principalement ceux liés au dollar américain («USD») et à la livre sterling («GBP»), le risque d'exposition au franc suisse et au yen japonais étant relativement limité. Les risques de change peuvent être liés à des transactions commerciales futures, des actifs et passifs comptabilisés et des investissements réalisés dans des activités étrangères.

L'objectif de la Société est de minimiser les incidences négatives potentielles des fluctuations de taux de change des devises.

La Société a réalisé certains investissements dans des opérations étrangères dont les actifs nets sont exposés au risque de conversion de devises.

Au 31 décembre 2013, si le dollar avait baissé de 10 % par rapport à euro, toutes les autres variables restant constantes, le résultat avant impôts de l'exercice aurait été supérieur de 587 K€ (1 K€ de moins en 2012) essentiellement du fait des pertes de change sur la transaction d'équivalents de trésorerie et créances clients libellés en dollars, en partie compensées par les effets positifs des emprunts et comptes fournisseurs. À la clôture de l'exercice 2013, le produit s'est révélé être plus sensible aux variations du taux de change euro/dollar qu'il ne l'avait été en 2012, essentiellement du fait de l'augmentation du montant des comptes fournisseurs et équivalents de trésorerie libellés en dollar.

Au 31 décembre 2013, si la livre sterling avait baissé de 10 % par rapport à l'EUR, toutes les autres variables restant constantes, le résultat avant impôts de l'exercice aurait été supérieur de 57 K€ (0 K€ en 2012). À la clôture de l'exercice 2013, le produit s'est révélé être plus sensible aux variations du taux de change euro/livre sterling qu'il ne l'avait été en 2012, essentiellement du fait de l'augmentation du montant des équivalents de trésorerie libellés en livre sterling.

Risque de taux d'intérêt.

La Société est exposée à des risques de marché relatifs à ses opérations de couverture portant aussi bien sur ses liquidités, ses dettes à moyen et long terme et ses emprunts soumis à des taux d'intérêt variables.

Les emprunts à taux variable exposent la Société au risque de taux d'intérêt des flux de trésorerie, lequel est compensé par la trésorerie et les actifs financiers détenus à des taux

variables. Au cours des exercices 2012 et 2013, les investissements de la Société détenus à taux variable ainsi que les emprunts à taux variable ont été libellés en euros et en dollars.

La Société analyse son exposition au risque de taux d'intérêt selon une approche dynamique. Se fondant sur cette approche, la Société évalue l'incidence d'une variation déterminée du taux d'intérêt sur son résultat. La même variation de taux d'intérêt est utilisée pour toutes les devises. Le calcul prend en compte les investissements dans des instruments financiers ainsi que les fonds déposés auprès d'établissements bancaires, soit les positions les plus génératrices d'intérêts. À la date de clôture, il a été calculé qu'une variation de taux de 0,25% sur le résultat avant impôts générerait une baisse ou une augmentation de 27 K€ (12 K€ en 2012).

b) Risque de crédit

La Société est exposée à la concentration de risques de crédit. La Société détient des comptes bancaires, des liquidités et valeurs mobilières auprès d'établissements financiers très bien cotés. Afin de contrôler la qualité de crédit de ses partenaires financiers, la Société se fie aux cotations de crédit publiées par les agences de notation spécialisées telles que Standard & Poor's, Moody's, et Fitch. La Société a mis en place des politiques destinées à limiter le montant d'exposition au risque de crédit auprès de quelques établissements financiers qu'il soit. La Société est également exposée au risque de crédit de ses clients et autres débiteurs, dans la mesure où les collaborations conclues et les produits perçus proviennent d'un petit nombre de transactions. La Société a mis en place des politiques pour ne conclure des transactions qu'avec des contreparties bénéficiant de la meilleure réputation financière. Si les clients sont cotés de manière indépendante, cette cotation est également prise en compte. Si en revanche il n'est pas possible de se fonder sur une cotation indépendante, les services de gestion des risques évaluent la qualité de crédit du client en prenant en compte sa situation financière, son expérience passée ainsi que d'autres critères. En fonction de cotations internes ou externes et conformément aux limites posées par le Directoire, les limites individuelles de risque sont établies. La qualité de crédit des actifs est précisée en note 14.3.

c) Risque de liquidité

La Société est exposée au risque de liquidité résultant de l'arrivée à échéance de ses actifs financiers. De plus, les risques de liquidité résultent du fait que le flux de trésorerie opérationnel de la Société est soumis à des variations au cours des exercices financiers. Par conséquent, une gestion prudente du risque de liquidité implique de conserver suffisamment de trésorerie et de titres négociables afin de répondre aux besoins des opérations courantes et pouvoir dénouer des positions sur le marché. Certaines circonstances exceptionnelles sur les marchés financiers peuvent toutefois restreindre temporairement la possibilité de procéder à la liquidation de certains actifs financiers.

Le tableau ci-après analyse les passifs financiers de la Société en les regroupant par échéance pertinente définie en fonction de la durée restant à courir entre la date de clôture et la date d'échéance contractuelle. Les montants figurant au tableau représentent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

Au 31 décembre 2012, en milliers d'euros	Moins d'un an	Comprise entre 1 et 3 ans	Comprise entre 3 et 5 ans	Au-delà de 5 ans
Emprunts	1 641	2 925	1 750	593
Fournisseurs et autres crédeurs	1 896	-	-	-
Dettes fiscales et sociales ¹	1 133	-	-	-
Autres passifs courants et provisions ²	2 890	1 668	4 325	4 438
	7 560	4 593	6 075	5 031
Au 31 décembre 2013 en milliers d'euros	Moins d'un an	Comprise entre 1 et 3 ans	Comprise entre 3 et 5 ans	Sur 5 ans
Emprunts (à l'exclusion des passifs liés aux contrats de location- financement) ³	5 401	17 845	26 128	2 333
Passifs liés aux contrats de location-financement ³	980	2 045	2 045	27 353
Fournisseurs et autres crédeurs ⁴	11 030	-	-	-
Dettes fiscales et sociales ¹	3 044	-	-	-
Autres passifs et provisions ²	203	2 942	1 259	1 925
	20 658	22 832	29 432	31 611

Les justes valeurs et valeurs comptables des emprunts de la Société figurent en note 24.

Afin de gérer le risque de liquidité, la Société détient suffisamment de liquidités et investit d'une manière générale dans des valeurs mobilières pouvant rapidement être converties en liquidités.

3.2 Comptabilisation des activités de couverture

À la date de clôture, la Société est engagée dans des activités de couverture. Pour plus d'informations, voir note 14.2.

3.3 Gestion du risque en matière de fonds propres

En ce qui concerne la gestion du risque en matière de fonds propres, l'objectif de la Société est de préserver sa capacité à poursuivre ses activités afin de fournir des avantages à ses actionnaires et autres parties prenantes ainsi que maintenir une structure optimale du capital pour en réduire le coût. La Société gère ses fonds de manière active pour assurer en premier lieu ses besoins en liquidité et la préservation de son capital tout en cherchant à en

¹ Les prestations sociales et autres taxes dues sont exclues du passif du bilan lié aux dettes fiscales et sociales, dans la mesure où cette présentation comptable n'est requise que pour les instruments financiers.

² Les produits constatés et les provisions sont exclus des autres passifs et du solde des provisions, dans la mesure où cette présentation comptable n'est requise que pour les instruments financiers.

³ Les catégories ici présentées ont été déterminées en vertu de l'IAS 39. Pour la plupart d'entre eux, les contrats de location-financement n'entrent pas dans le champ de l'IAS 39 mais ils demeurent dans celui de l'IFRS 7. C'est la raison pour laquelle les contrats de location-financement sont présentés séparément.

⁴ Les passifs d'impôt sont exclus du bilan fournisseurs et autres crédeurs, dans la mesure où cette présentation comptable n'est requise que pour les instruments financiers.

maximiser le rendement. La Société a placé sa trésorerie et ses investissements à court terme dans différents établissements financiers et a réalisé des investissements dans des actifs financiers liquides très diversifiés et appartenant à des catégories de risque équilibré. Afin de conserver ou ajuster la structure du capital, la Société peut être amenée à émettre de nouvelles actions ou à céder des actifs afin de réduire sa dette.

En cohérence avec son stade de développement en tant que société biotechnologique générant pour l'heure moins de trésorerie du fait de la vente de ses produits que de dépenses en R&D, la Société s'appuie essentiellement sur le financement par capitaux propres. Le capital social comprend les «capitaux propres» comme indiqué au bilan consolidé.

3.4 Estimation de la juste valeur

La juste valeur des instruments financiers négociés sur les marchés actifs (tels que les valeurs mobilières disponibles à la vente) est déterminée au vu des cours du marché ou des cours fixés par les courtiers à la date de clôture.

La juste valeur des instruments financiers non négociés sur les marchés actifs est déterminée par application de techniques d'évaluation. Le Société utilise plusieurs méthodes d'évaluation et hypothèses qui reposent sur les conditions du marché existant à la date de clôture telles que le flux de trésorerie actualisé estimé, les cours du marché ou cours de courtiers fixés pour des instruments similaires.

La valeur comptable, diminuée des provisions pour perte de valeur, des créances et dettes commerciales est considérée comme étant proche de leur juste valeur étant donné que ces instruments ont une échéance à relativement court terme. La juste valeur des fonds d'investissement détenus en tant qu'actifs financiers disponibles à la vente repose sur les taux actuels de soumission proposés par le gestionnaire du fonds, établis en fonction du cours en vigueur desdits actifs sur le marché à la date de clôture. Aux fins de présentation de l'information financière, la juste valeur des passifs financiers est évaluée en actualisant les flux de trésorerie contractuels à venir au taux d'intérêt en vigueur sur le marché proposé à la Société pour des instruments financiers similaires.

4. Estimations et appréciations comptables déterminantes

Les estimations et appréciations sont révisées de façon continue et s'appuient, entre autres facteurs, sur l'expérience du passé et sur d'autres facteurs, notamment sur des anticipations d'événements futurs jugées raisonnables compte tenu des circonstances.

4.1 Estimations et hypothèses comptables déterminantes

Pour établir ses comptes la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La Direction du Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes,

Les principales estimations significatives faites par la direction du groupe portent notamment sur la valorisation des écarts d'acquisition (goodwill), des autres immobilisations incorporelles (durée d'amortissement des frais de développement capitalisés et des technologies acquises), des dettes vendeurs relatives au complément de prix, ainsi que sur

la reconnaissance des revenus (pour les revenus de licence reconnus sur la période estimée de développement du projet, pour les produits de subvention, évaluation en fonction des coûts engagés par rapport au budget).

4.2 *Appréciations comptables déterminantes dans l'application des règles comptables de l'entité*

Comptabilisation des produits

La Société génère des produits grâce aux contrats de collaboration et de licence conclus pour ses candidats produits et ses technologies propriétaires. De tels contrats prévoient en général diverses obligations d'exécution ainsi que des paiements calculés en fonction de divers éléments. La direction doit apprécier si, du point de vue du partenaire commercial, lesdits éléments d'un même contrat constituent une seule transaction ou bien des éléments identifiables séparément et, lorsqu'il s'agit d'appliquer les critères de comptabilisation des produits à chacun des éléments d'un contrat, déterminer la juste valeur de chacun des éléments composant ledit contrat.

5. Informations sectorielles

Aux fins d'analyse de son activité et de ses résultats financiers, le Groupe a identifié les secteurs opérationnels suivants :

- Plate-forme de développement sur lignée cellulaire (EB66[®]),
- Plate-forme de découverte d'anticorps (Viva | Screen[®]).
- Activités ex-Intercell

Au vu de la décision de cession de l'activité de découverte de petites molécules fin 2012, le secteur d'activité «Plateforme pour le développement de petites molécules» (3DScreen) n'existe plus et les éléments le composant ont par conséquent été reclassés dans la rubrique «activités abandonnées», conformément à l'IFRS 5.

En conséquence de la fusion avec Intercell AG pour donner naissance à Valneva SE, le Groupe a ajouté un nouveau secteur opérationnel intitulé «Activités ex-Intercell». Le Groupe est actuellement en train de mettre en œuvre un projet global d'intégration d'activités qui prévoit l'introduction de segments opérationnels pour la présentation des états financiers. Le Groupe prévoit par conséquent d'introduire d'autres modifications dans la présentation des informations sectorielles des états financiers à venir. Il est prévu de créer de nouveaux segments pour identifier les vaccins commercialisés (actuellement le vaccin du Groupe contre la JEV), les technologies génératrices de revenus (actuellement EB66[®], VivalScreen[®] et IC31[®]) et les programmes de développement propriétaires.

5.1 Agrégats au compte de résultat par segment :

en milliers d'euros	Exercice clos au 31 décembre,	
	2013	2012
Chiffre d'affaires et subventions par secteur d'activité*	35 991	5 909
Lignée cellulaire EB66®	3 668	3 455
Technologie VivalScreen®	2 884	2 440
Opérations ex-InterCell	29 362	-
Non sectorisés	77	14
Résultat des activités poursuivies par secteur d'activité	(23 973)	(12 985)
Lignée cellulaire EB66®	(2 132)	(4 523)
Technologie VivalScreen®	(4 272)	(2 563)
Opérations ex-InterCell	(15 102)	-
Non sectorisées	(2 467)	(5 899)

* pas de produits intersectoriels constatés

5.2 Segments géographiques

Pour la présentation d'informations basées sur la segmentation géographique, on identifie les produits des segments en fonction du lieu final de vente des produits par le distributeur partenaire ou du lieu où se situe le client/partenaire. Les actifs sectoriels sont identifiés en fonction de la localisation géographique desdits actifs.

Chiffre d'affaires et Subventions par segment géographique

en milliers d'euros	Exercice clos au 31 décembre,	
	2013	2012
France	5 338	4 709
Europe hors France	12 157	613
Amérique du nord	18 055	335
Autres	440	252
Produits	35 991	5 909

Actifs non courants par segment géographique

en milliers d'euros	Au 31 décembre,	
	2013	2012
France	23 059	29 206
Europe hors France	146 590	-
Amérique du nord	662	-
Autres	159	256
Actifs non courants	170 470	29 462

Aux fins des présentes, les actifs non courants sont constitués des immobilisations corporelles et incorporelles

5.3 Informations relatives aux principaux clients

Les produits provenant des contrats de collaboration et de licence conclus avec les deux principaux clients s'élevaient respectivement à 3 539 K€ (0 K€ en 2012) et 1 151 K€ (1 994 K€ en 2012). La vente de produits au principal client a généré 12 709 K€ (0 K€ en 2012).

6. Charges par nature

Les coûts générés par la vente de produits, les dépenses de recherche et développement, les frais généraux, de vente et administratifs ainsi que l'amortissement des immobilisations incorporelles incluent les éléments suivants, classés par nature de coût :

en milliers d'euros

	Exercice clos au 31 décembre,	
	2013	2012
Honoraires et autres prestations de services	11 325	3 936
Charges de personnel (note 7)	17 781	7 673
Amortissement, dépréciation et write-off	9 148	4 752
Coûts d'énergie et d'entretien des bâtiments	2 556	1 149
Matières premières et consommables utilisés	3 320	2 346
Coûts des fournitures de bureaux et d'informatique	864	201
Frais de déplacement et de transport	827	324
Coûts de publicité	3 174	108
Droits de licence et redevances	2 472	53
Autres charges	143	336
Sommes capitalisées en coûts de développement et variation du stock	6 532	(51)
Total	58 141	20 827
Reclassement relatif aux activités cédées	(137)	(2 377)
Coûts des produits vendus, frais de recherche et développement, frais généraux, administratifs et commerciaux, et dotations aux amortissements des actifs incorporelles	58 004	18 450

Honoraires facturés au Groupe par les commissaires aux comptes et autres membres de leur réseau

en milliers d'euros hors TVA	Exercice clos au 31 décembre, 2013		Exercice clos au 31 décembre, 2012	
	PwC	Cabinet Deloitte & Associés	Chesneau	Cabinet Deloitte & Associés
Audit				
Commissariat aux comptes				
- Valneva SE	44	46	15	130
- Filiales intégralement consolidées	50	32	-	-
Diligences de vérification réalisées dans le cadre de la fusion avec Intercell AG	78	41	-	-
Diligences de vérification réalisées dans le cadre de l'émission d'actions ordinaires en juillet 2013	-	95	-	-
Autres diligences et prestations de services directement liées aux obligations des commissaires aux comptes				
- Valneva SE	-	2	2	1
- Filiales intégralement consolidées	28	-	-	-
Sous total audit	200	217	17	130
Autres prestations				
Juridique, fiscal, social				
- Valneva SE	-	-	-	-
- Filiales intégralement consolidées	-	2	-	-
Autres diligences directement liées	-	-	-	-
Missions Accessoires	-	-	-	-
Sous total autres prestations de services	-	2	-	-
Honoraires facturés par les commissaires aux comptes et autres membres de leur réseau	200	219	17	130

7. Charges de personnel

Les charges de personnel incluent les éléments suivants :

en milliers d'euros	Exercice clos au 31 décembre,	
	2013	2012
Salaires	13 335	5 137
Cotisations sociales	3 666	2 144
Formation	317	139
Charges liées au paiement sur base d'actions au personnel et membres de la direction	173	221
Autres avantages accordés au personnel	290	32
Total	17 781	7 673
Reclassement relatif aux activités cédées	-	(514)
Charges des avantages accordés au personnel	17 781	7 159

En 2013, l'effectif du Groupe a été en moyenne sur l'ensemble de l'année de 193 salariés (99 salariés en 2012).

8. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits, nets d'autres charges, incluent les éléments suivants :

en milliers d'euros	Exercice clos au 31 décembre,	
	2013	2012
Impôts, droits de douane, redevances et taxes autres que l'impôt sur le résultat	(282)	(321)
Gains/(pertes) sur cession d'immobilisations corporelles, net	1 260	-
Revenus/(charges) divers, net	180	-
Total	1 157	(321)
Reclassement relatif aux activités cédées	-	28
Autres produits et charges opérationnels	1 157	(292)

Les gains nets de cession d'immobilisations corporelles incluent un gain de 1 312 K€ résultant de la finalisation en novembre 2013 de la cession des activités de bioproduction (CMO) implantées à Nantes en faveur de Biological E, une importante entreprise biopharmaceutique indienne.

9. Résultat financier

en milliers d'euros	Exercice clos au 31 décembre,	
	2013	2012
Produits financiers		
- Intérêts reçus sur dépôts bancaires	177	435
- Intérêts reçus d'autres parties	14	-
- Gains réalisés sur la vente d'actifs financiers courants	9	29
- Différences positives de change	-	13
	200	477
Charges financières		
- Intérêts d'emprunts auprès des banques et pouvoirs publics	(115)	(152)
- Intérêts financiers sur autres emprunts	(1 097)	(267)
- Pertes de juste valeur sur passifs/actifs financiers	(50)	-
- Différences négatives de change	(1 707)	(114)
	(2 969)	(533)
Résultat financier	(2 769)	(56)

Le Groupe a bénéficié de l'aide apportée par les pouvoirs publics pour la négociation de facilités d'emprunt dont la Société n'aurait pas pu bénéficier autrement. L'aide en question inclut l'octroi de garanties sur l'encours des sommes dues.

10. Impôt sur les résultats

10.1 Produit d'impôts

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé.

en milliers d'euros	Exercice clos au 31 décembre,	
	2013	2012
Impôt exigible	(386)	(96)
Impôt différé	38	-
Impôt sur les résultats	(348)	(96)

Les réconciliations d'impôt des entités individuelles - préparées sur la base des taux d'imposition applicables dans chaque pays et en prenant en compte les procédures de consolidation - ont été résumées dans le tableau de réconciliation ci-après. La charge fiscale estimée a été réconciliée avec la charge fiscale effective communiquée.

La charge d'impôts sur les résultats avant impôts de la Société diffère du montant théorique qui serait obtenu en utilisant le taux d'imposition moyen pondéré applicable aux bénéfices des sociétés consolidées, comme suit :

en milliers d'euros	Exercice clos au 31 décembre,	
	2013	2012
Résultat avant impôt sur les bénéfices	(23 762)	(14 745)
Impôt calculé en fonction du taux d'imposition national applicable aux bénéfices dans les différents pays concernés	6 675	4 915
Produits non assujettis à l'impôt	156	-
Charges non déductibles fiscalement	(533)	-
Actif fiscal différé non comptabilisé	(7 957)	(5 010)
Ajustements par rapport aux exercices précédents	226	-
Effet du changement de taux d'imposition applicable	11	-
Variations de change	1 073	-
Impôt sur les résultats	(348)	(96)

Compte tenu des pertes enregistrées, le taux de charge effectif de l'impôt n'est pas présenté.

10.2 Impôt différé

Les reports de pertes fiscales d'un montant de 374 363 K€ (37 477 K€ en 2012) ne sont pas comptabilisés dans la mesure où il est peu probable de disposer de suffisamment de profits fiscaux futurs pour imputer une partie de ces pertes fiscales reportées. 305 K€ proviennent des activités ex-Intercell.

11. Résultat par action

Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exception des actions rachetées par la Société et détenues en tant qu'actions propres (note 22).

	Exercice clos au 31 décembre,	
	2013	2012
Perte nette liée aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires de la Société (en milliers d'euros)	(23 973)	(12 985)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	39 343 185	21 268 377
Résultat par action de base lié aux activités poursuivies (en euros par action)	(0,61)	(0,61)

Le résultat par action dilué équivaut au résultat par action de base dans la mesure où la conversion de toutes les actions potentielles dilutives (actions de préférence en circulation, options de souscription d'actions, actions gratuites, bons de souscription d'actions, cf. notes 21 et 23) aurait comme incidence la diminution du résultat par action et n'est par conséquent pas traitée comme dilutive.

12. Immobilisations corporelles

en milliers d'euros

	Terrains, bâti- ments, agencement	Équipe- ment de produc- tion et de labora- toire	Matériel informat.	Mobilier, matériel de bureau	Immobi- lisations en cours	Total
Au 1er janvier 2012						
Valeur brute	10 713	7 854	484	431	44	19 526
Amortissements et dépréciations cumulés	(2 044)	(3 700)	(285)	(182)	-	(6 211)
Valeur nette comptable	8 669	4 154	199	249	44	13 315
Exercice clos au 31 décembre 2012,						
Valeur nette comptable à l'ouverture de l'exercice	8 669	4 154	199	249	44	13 315
Variation du taux de change des devises	-	-	-	-	-	-
Acquisitions	27	729	26	12	-	794
Reclassement	15	-	-	-	(15)	-
Cessions	(2)	-	-	-	-	(2)
Charge d'amortissement	(643)	(1 092)	(86)	(52)	-	(1 873)
Charge de dépréciation	-	-	-	-	-	-
Reclassement relatif aux activités cédées	-	(137)	-	-	(6)	(143)
Valeur nette comptable à la clôture de l'exercice	8 066	3 654	140	208	23	12 091
Au 31 décembre 2012						
Valeur brute	10 745	8 193	510	440	23	19 911
Amortissements et dépréciations cumulés	(2 679)	(4 539)	(371)	(232)	-	(7 820)
Valeur nette comptable	8 066	3 654	140	208	23	12 091
Exercice clos au 31 décembre 2013,						
Valeur nette comptable à l'ouverture de l'exercice	8 066	3 654	140	208	23	12 091
Variation du taux de change des devises	106	24	-	-	-	130
Regroupement d'entreprises (note 30)	35 698	2 817	119	516	-	39 150
Acquisitions	153	567	58	20	-	798
Reclassement	23	-	-	-	(23)	-
Cessions	(2 179)	(1 483)	(48)	(28)	-	(3 738)
Charge d'amortissement	(1 627)	(1 454)	(125)	(110)	-	(3 316)
Charge de dépréciation	-	(48)	-	-	-	(48)
Valeur nette comptable à la clôture de l'exercice	40 240	4 076	143	607	-	45 067
Au 31 décembre 2013						
Valeur brute	51 181	18 456	1 471	1 390	-	72 497
Amortissements et dépréciations cumulés	(10 941)	(14 379)	(1 327)	(782)	-	(27 430)
Valeur nette comptable	40 240	4 076	143	607	-	45 067

Les charges d'amortissement ont été affectées aux dépenses de recherche et développement pour 2 344 K€ (1 583 K€ en 2012) et aux frais généraux, administratifs et commerciaux pour 86 K€ (200 K€ en 2012).

Les contrats de location- simple sont enregistrés pour 303 K€ (201 K€ en 2012) au compte de résultat.

Les immobilisations corporelles prennent en compte les situations dans lesquelles le Groupe a la qualité de preneur à bail d'un contrat de location-financement, pour son immeuble de bureaux et de laboratoire de recherche à Vienne, et bénéficie d'une clause de renonciation au droit de résiliation sur une période de 15 ans ainsi que d'une option d'achat. Les montants pris en compte pour lesdites immobilisations sont les suivants :

en milliers d'euros

	Terrains, bâti- ments, agence- ment	Équipe- ment de produc- tion et de labora- toire	Matériel informat.	Mobilier, matériel de bureau	Immobi- lisations en cours	Total
au 31 décembre 2013						
Valeur brute	34 795	2 128	126	598	-	37 647
Amortissement cumulé	(4 277)	(1 575)	(126)	(365)	-	(6 343)
Valeur nette comptable	30 517	553	-	234	-	31 304

13. Immobilisations incorporelles et goodwill

en milliers d'euros

	Logiciels	Techno- logies et projets acquis	Dé- penses de déve- loppe- ment	Goodwill	Avan- ces	Total
au 1er janvier 2012						
Valeur brute	305	17 413	7 003	341	-	25 062
Amortissements et dépréciations cumulés	(227)	(1 874)	(2 800)	-	-	(4 901)
Valeur nette comptable	78	15 539	4 203	341	-	20 161
Exercice clos au 31 décembre 2012,						
Valeur nette comptable à l'ouverture de l'exercice	78	15 539	4 203	341	-	20 161
Variation du taux de change des devises	-	-	-	-	-	-
Acquisitions	8	20	54	-	-	82
Reclassement	-	-	-	-	-	-
Cessions	-	(13)	-	-	-	(13)
Charge d'amortissement	(58)	(1 163)	(566)	-	-	(1 787)
Charge de dépréciation	-	-	(1 072)	-	-	(1 072)
Valeur nette comptable à la clôture de l'exercice	29	14 383	2 618	341	-	17 371
au 31 décembre 2012						
Valeur brute	313	17 333	5 959	341	-	23 946
Amortissements et dépréciations cumulés	(285)	(2 950)	(3 340)	-	-	(6 575)
Valeur nette comptable	29	14 383	2 618	341	-	17 371

	Logiciels	Technologies et projets acquis	Dépenses de développement	Goodwill	Avances	Total
Exercice clos au 31 décembre 2013,						
Valeur nette comptable à l'ouverture de l'exercice	29	14 383	2 618	341	-	17 371
Variation du taux de change des devises	-	(35)	92	-	-	57
Regroupement d'entreprises (note 30)	476	85 095	26 261	-	-	111 832
Acquisitions	23	90	1 681	9	1	1 804
Reclassement	-	-	-	-	-	-
Cessions	-	-	-	-	-	-
Charge d'amortissement	(229)	(3 442)	(1 988)	-	-	(5 660)
Valeur nette comptable à la clôture de l'exercice	299	96 090	28 663	350	1	125 403
au 31 décembre 2013						
Valeur brute	2 334	105 423	39 993	350	1	148 102
Amortissements et dépréciations cumulés	(2 036)	(9 334)	(11 330)	-	-	(22 699)
Valeur nette comptable	299	96 090	28 663	350	1	125 403

13.1 Immobilisations incorporelles significatives

Les immobilisations incorporelles sont principalement relatives aux projets de R&D, au vaccin contre l'Encéphalite japonaise, à celui contre le Pseudomonas et à la technologie VivalScreen. Les vaccins contre l'Encéphalite japonaise et le Pseudomonas ont été acquis suite au regroupement d'entreprise effectué avec Intercell, voir note 30.

13.2 Test de dépréciations des projets de recherche et développement en cours

Les valeurs comptables des projets de recherche et développement en cours capitalisés ont été évaluées annuellement pour tester leur dépréciation selon la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie, ajustée en fonction des risques.

Pour calculer la valeur d'utilisation du projet, on se réfère aux prévisions de flux de trésorerie après impôt, sur la base du modèle économique à long terme de la Société, en se fondant y compris sur les meilleures estimations de la direction, relativement aux probabilités de réussite desdits projets (ajustement en fonction des risques) avec application d'un taux d'actualisation de 14,44% par an.

Le modèle économique à long terme porte sur une période de 20 ans et prend par conséquent en compte l'ensemble des flux de trésorerie liés aux projets concernés, depuis leur phase de développement en passant par leur mise sur le marché et jusqu'à leur retrait du marché (cycle de vie du projet).

Le taux d'actualisation de 14,44% par an est basé sur un taux sans risque de 2,86%, une prime de risque de marché de 6,00% et une valeur beta de 1,90.

Au cours de l'exercice 2013, il n'y a pas eu de dépréciation des projets de recherche et développement en cours.

13.3 Sensibilité aux changements d'hypothèses

Les calculs afférents à la valeur actuelle nette sont les plus sensibles aux hypothèses suivantes :

- Probabilité de réussite des projets
- Taux d'actualisation

Le résultat des projets de recherche et développement est par essence incertain et la Société peut avoir à supporter des retards ou des échecs lors des essais cliniques. Le fait de ne pas parvenir à démontrer l'innocuité et l'efficacité de l'un des projets de recherche et développement acquis, en phase de développement clinique du candidat produit, aurait comme incidence la constatation d'une perte de valeur pour dépréciation.

Le calcul de la valeur actuelle nette se fait par application d'un taux d'actualisation de 14,44% par an. En cas d'augmentation d'un point de ce taux d'actualisation, aucune perte de valeur pour dépréciation ne serait constatée.

Le calcul de la valeur actuelle nette se fait par application d'un taux de réussite de 50% par an pour les projets se trouvant en phase d'étude décisive réglementaire. Une baisse de dix points de la probabilité de réussite aurait comme incidence la constatation d'une perte de valeur pour dépréciation.

14. Instruments financiers

14.1 Instruments financiers par catégorie

au 31 décembre 2012

en milliers d'euros

	Prêts et créances	Total
Actifs au bilan		
Clients et autres débiteurs	1 047	1 047
Autres actifs ¹	2 234	2 234
Actifs financiers	11 225	11 225
Trésorerie et équivalents de trésorerie	832	832
Actif	15 338	15 338

	Autres passifs financiers	Total
Passifs au bilan		
Emprunts	6 714	6 714
Fournisseurs et autres créditeurs	1 896	1 896
Dettes fiscales et sociales ²	1 133	1 133
Autres passifs et provisions ³	11 932	11 932
Passifs	21 675	21 675

Au 31 décembre 2013

en milliers d'euros

	Prêts et créances	Total
Actifs au bilan		
Clients et autres débiteurs	7 570	7 570
Autres actifs ¹	15 823	15 823
Actifs financiers	3 658	3 658
Trésorerie et équivalents de trésorerie	36 509	36 509
Actif	63 560	63 560

	Passifs à la juste valeur par résultat	Autres passifs financiers	Total
Passifs au bilan			
Emprunts (à l'exclusion des passifs liés aux contrats de location-financement) ⁴	-	40 246	40 246
Passifs liés aux contrats de location-financement ⁴	-	31 037	31 037
Fournisseurs et autres créditeurs ⁵	-	11 030	11 030
Dettes fiscales et sociales ²	-	3 044	3 044
Autres passifs et provisions ³	50	5 139	5 190
Passif	50	90 496	90 547

¹ Les acomptes versés et les créances fiscales sont exclus des autres actifs au bilan dans la mesure où cette présentation comptable n'est requise que pour les instruments financiers.

² Les prestations sociales et autres taxes dues sont exclues du passif du bilan lié aux dettes fiscales et sociales, dans la mesure où cette présentation comptable n'est requise que pour les instruments financiers.

³ Les produits constatés en avance et les provisions sont exclus du bilan des autres passifs et provisions, dans la mesure où cette présentation comptable n'est requise que pour les instruments financiers.

⁴ Les catégories ici présentées ont été déterminées en vertu de l'IAS 39. Pour la plupart d'entre eux les contrats de location-financement n'entrent pas dans le champ de l'IAS 39 mais ils demeurent dans celui de l'IFRS 7. C'est la raison pour laquelle les contrats de location-financement sont présentés séparément.

⁵ Les passifs d'impôt sont exclus du bilan fournisseurs et autres créditeurs, dans la mesure où cette présentation comptable n'est requise que pour les instruments financiers.

14.2 Évaluation de la juste valeur

Le tableau ci-après fournit une analyse des instruments financiers qui, après leur comptabilisation initiale, sont évalués à leur juste valeur. Ils sont regroupés entre les niveaux 1 à 3, en fonction du degré d'observation de la juste valeur.

- Les évaluations de juste valeur de niveau 1 sont celles issues des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
- Les évaluations de juste valeur de niveau 2 sont celles issues de données, autres que les prix cotés inclus dans les données de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c.-à-d. en tant que prix), soit indirectement (c.-à-d. dérivées des prix).
- Les évaluations de juste valeur de niveau 3 sont celles issues de techniques d'évaluation qui prennent en compte des données d'entrée pour l'actif ou le passif fondées sur des données non observables sur le marché (données non observables).

au 31 décembre 2013

en milliers d'euros

	Niveau 3	Total
Autres passifs et provisions		
Instruments financiers dérivés	50	50
Autres passifs et provisions	<u>50</u>	<u>50</u>

Au 31 décembre 2012, la juste valeur de ces swaps n'était pas significative.

Depuis 2010, par l'intermédiaire du Groupe Grimaud La Corbière SA (GLC), la Société bénéficiait d'un contrat de couverture de taux à hauteur de 2 204 K€ qui a pris fin en juin 2013. Ce contrat avait été mis en place le 11 juin 2010 pour une période de trois ans. Ce contrat de swap de taux prévoyait la perception par GLC, chaque trimestre, de l'Euribor 3 mois et le paiement d'un taux fixe de 1,31%.

En 2011, un autre contrat de couverture du risque de taux a été conclu à hauteur de 800 K€, somme portée à 1 500 K€ au 31 décembre 2012 puis à 2 300 K€ au 31 décembre 2013. Ce deuxième contrat a été mis en place le 1^{er} septembre 2011 pour une période de quatre ans. Ce contrat de swap de taux prévoit la perception par GLC, chaque trimestre, de l'Euribor 3 mois et le paiement d'un taux fixe de 1,82%.

En 2012, un troisième contrat de couverture du risque de taux a été conclu à hauteur de 394 K€, somme ramenée à 385 K€ au 31 décembre 2012 puis à 325 K€ au 31 décembre 2013. Ce dernier contrat a été mis en place le 17 octobre 2012 pour une période de 7 ans. Le contrat de swap de taux prévoit la perception par GLC, chaque trimestre, de l'Euribor 1 mois et le paiement d'un taux fixe de 0,58%.

14.3 Qualité de crédit des actifs financiers

La qualité de crédit des actifs financiers qui ne sont ni en dépassement d'échéance ni dépréciés peut être évaluée au vu des cotations externes (si disponibles), ou par référence aux données historiques sur le taux de défaillance des contreparties, comme suit :

en milliers d'euros	Au 31 décembre,	
	2013	2012
Compte clients et autres débiteurs, non déprécié¹		
Créances sur les pouvoirs publics	2	-
AA	7 315	598
A	47	-
Contreparties sans une cotation de crédit externe	205	450
Compte clients et autres débiteurs, non déprécié	7 570	1 047
Autres actifs		
Créances sur les pouvoirs publics	2 598	1 983
A	105	143
Contreparties sans une cotation de crédit externe ou ayant une cotation inférieure à A	13 120	108
Autres actifs	15 823	2 234
Actifs financiers		
A	3 658	11 225
Actifs financiers	3 658	11 225
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
A	36 506	831
Contreparties sans une cotation de crédit externe ou ayant une cotation inférieure à A	3	1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	36 509	832

Les données de cotation font référence à la cotation de crédit long terme, telle que publiée par l'agence Standard & Poor's.

À la date de clôture, le risque maximum d'exposition au risque de crédit équivaut à la juste valeur des actifs financiers.

15. Actifs financiers

en milliers d'euros	Au 31 décembre,	
	2013	2012
Non courant	226	253
Courants	3 658	11 225
Actifs financiers	3 884	11 478

Les actifs financiers non courants sont inclus dans la rubrique « autres actifs » non courants.

¹ Les acomptes versés et les créances fiscales sont exclus du bilan du compte client et autres débiteurs dans la mesure où cette présentation comptable n'est requise que pour les instruments financiers.

16. Stocks

en milliers d'euros

	Au 31 décembre,	
	2013	2012
Matières premières	672	-
Travaux en cours	4 147	-
Stock	4 819	-

Le coût des stocks, comptabilisés en charges et inclus dans la rubrique « coût des produits vendus » représente 14 469 K€ (0 K€ en 2012). Le coût des stocks, comptabilisés en charge, incluent 4 273 K€ de dépréciation (0 K€ en 2012) afin de les ramener à la valeur de réalisation nette.

Le Groupe applique des coûts standards pour calculer le coût de stock des produits finis et des travaux en cours.

17. Clients et autres débiteurs

Le compte client et autres débiteurs inclut les éléments suivants :

en milliers d'euros

	Au 31 décembre,	
	2013	2012
Clients et autres débiteurs	7 590	1 068
Moins : provision pour dépréciation des créances	(21)	(21)
Clients et autres débiteurs, net	7 570	1 047

Au 31 décembre 2011, les éléments du compte clients et autres débiteurs, ayant fait l'objet d'un plan de remboursement en 2010 et se chiffrant à 21 K€, ont été reclassés en créances irrécouvrables suite au défaut de paiement et ont été intégralement provisionnés. . Au cours des exercices 2012 et 2013, aucune perte de valeur pour dépréciation n'a été constatée.

La juste valeur des éléments du compte clients équivaut à leur valeur comptable.

18. Autres actifs

La rubrique « autres actifs » comprend les éléments suivants :

en milliers d'euros	Au 31 décembre,	
	2013	2012
Charges constatées d'avance	1 047	175
Actifs financiers non courants	226	253
Autres créances	30 092	10 535
	31 365	10 963
- moins : part non courante	(20 575)	(8 984)
Part courante	10 791	1 979

La juste valeur des éléments du compte clients et autres débiteurs équivaut à leur valeur comptable.

19. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2013, la trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les avoirs en banque et en caisse, les OPCVM monétaires ainsi que les dépôts bancaires à court terme ayant une échéance inférieure à 3 mois.

20. Activités abandonnées

En 2012 la Société a décidé de céder, et par conséquent d'abandonner, son activité de découverte de petites molécules.

20.1 Ventilation des activités abandonnées

en milliers d'euros	Au 31 décembre,	
	2013	2012
Immobilisations incorporelles - valeurs brutes	1 101	1 098
Immobilisations incorporelles - amortissement	(26)	(26)
Immobilisations incorporelles - dépréciation	(1 075)	(1 072)
Immobilisations incorporelles - valeurs nettes	-	-
Immobilisations corporelles - valeurs brutes	102	390
Immobilisations corporelles - amortissement	(62)	(253)
Immobilisations corporelles - dépréciation	(40)	-
Immobilisations corporelles - valeurs nettes	-	137
Total des activités abandonnées	-	137

20.2 Passifs liés aux activités abandonnées

Tout comme au 31 décembre 2012, il n'y a pas au 31 décembre 2013 de passifs liés aux activités abandonnées.

20.3 Résultat des activités abandonnées

en milliers d'euros	Exercice clos au 31 décembre,	
	2013	2012
Revenus des subventions	-	550
Honoraires et autres prestations de services	-	(598)
Charges de personnel	-	(514)
Amortissement et write-off	(137)	(1 179)
Matières premières et consommables utilisés	-	(29)
Sommes capitalisés en coûts de développement et variation du stock	-	(38)
Autres charges	-	(19)
Impôts, droits de douane, redevances et taxes autres que l'impôt sur le résultat	-	(28)
Résultat des activités abandonnées	(137)	(1 856)

20.4 Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées

en milliers d'euros	Exercice clos au 31 décembre,	
	2013	2012
Trésorerie nette générée par l'activité	-	(1 227)
Trésorerie nette générée par les opérations d'investissement	-	-
Trésorerie nette générée par les opérations de financement	-	-
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	-	(1 227)

21. Capital social, primes d'émission et autres réserves réglementées

En milliers d'euros (sauf pour la valeur des actions)	Nombre d'actions	Capital social	Primes d'émission	Autres réserves réglementées*	Total du capital social, primes d'émission et autres réserves réglementées
Solde au 1er janvier 2012	21 117 443	3 168	62 117	-	65 285
Plan d'option d'achat d'actions destiné aux salariés :					
- levée de l'option de souscription d'actions	345 086	51	297	-	348
Solde au 31 décembre 2012,	21 462 529	3 219	62 414	-	65 633
Solde au 1er janvier 2013	21 462 529	3 219	62 414	-	65 633
Plan d'option d'achat d'actions destiné aux salariés :					
- levée de l'option de souscription d'actions	244 537	37	307	-	343
Émission d'actions ordinaires (fusion avec Intercell, voir note 30, mai 2013)	17 836 719	2 676	47 779	52 820	103 275
Émission d'actions ordinaires, juillet 2013	15 165 215	2 275	37 913	-	40 188
Coûts des transactions sur capitaux propres, net d'impôts	-	-	(2 910)	-	(2 910)
Solde au 31 décembre 2013	54 709 000	8 206	145 502	52 820	206 529

*Réserve indisponible de fusion avec Intercell AG

Augmentations du capital social

Dans le cadre de sa fusion avec Intercell AG pour donner naissance à Valneva SE (voir note 30), la Société a émis 17 836 719 actions ordinaires nouvelles et 17 836 719 actions de préférence nouvelles, entraînant ainsi une augmentation globale du capital social de la Société de 2 676 K€. Dans le même temps, la Société s'est constituée sous forme de société européenne (SE), immatriculée à Lyon, France.

Les actions ordinaires nouvelles confèrent les mêmes droits que les actions ordinaires existantes, y compris le droit à percevoir de dividendes au 1^{er} janvier 2013. Chaque action de préférence sera convertie en 0,4810 action ordinaire nouvelle au moment de la délivrance d'une autorisation de mise sur le marché aux États-Unis d'Amérique ou en Europe, pour le vaccin du Groupe contre le Pseudomonas, et ce dans un délai de 7 ans à compter de la date de réalisation de la fusion (et sous réserve de remplir certaines conditions financières). Si la condition susmentionnée n'est pas remplie dans le délai de 7 ans indiqué, les actions de préférence seront annulées et remboursées à leur valeur nominale de 0,01 € par action.

Le 4 juillet 2013, Valneva SE a finalisé une opération d'augmentation de capital initiée en juin 2013 par émission de droits préférentiels de souscription. Le produit brut généré par cette opération de financement a atteint 40 188 K€ et a donné lieu à l'émission de 15 165 215 actions ordinaires nouvelles avec un prix d'offre de 2,65 € par action. Le règlement-livraison ainsi que la cotation des actions ordinaires nouvelles sont intervenus le 5 juillet 2013. Les actions nouvelles ordinaires confèrent l'ensemble des droits attachés à l'actionnariat («jouissance courante»).

De plus, la Société a émis 244 537 actions ordinaires nouvelles (345 086 en 2012) du fait de la levée d'options de souscription d'actions au cours de l'exercice, entraînant une augmentation du capital social de 37 K€ (358 K€ en 2012).

Capital autorisé et conditionnel

La Société dispose de 1 142 360 actions de capital conditionnel destinées à répondre aux levées d'options de souscription existantes (cf. note 23).

Le Directoire a également été autorisé à augmenter le capital social de la Société en émettant 1 052 950 nouvelles actions ordinaires pour les affecter à l'attribution d'options de souscription d'actions supplémentaires.

L'assemblée générale des actionnaires a autorisé le Directoire à augmenter le nombre d'actions ordinaires, ou de toute valeur mobilière donnant accès au capital avec droits préférentiels de souscription, en émettant jusqu'à 1 500 000 nouvelles actions ordinaires.

Le Directoire a été autorisé par l'assemblée générale des actionnaires à augmenter le nombre d'actions ordinaires, ou de toute valeur mobilière donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie d'offre au public, en émettant jusqu'à 1 500 000 nouvelles actions ordinaires.

De plus, l'assemblée générale des actionnaires a autorisé le Directoire à incorporer les primes, réserves, bénéfices etc. sous la forme d'attribution d'actions gratuites ou d'augmentation de la valeur nominale des actions existantes, ou par combinaison de ces deux modalités. Le montant nominal global des augmentations de capital comptabilisés immédiatement ou dans le futur en application de cette résolution ne pourra dépasser 1 500 K€.

22. Report à nouveau et autres réserves

en milliers d'euros	Conversion de devises	Actions propres	Résultats accumulés non distribués	Total
Solde au 1er janvier 2012	51	(486)	(19 986)	(20 420)
Variations du cours des devises	(22)	-	-	(22)
Affectation du résultat	-	-	(4 419)	(4 419)
Plan d'option d'achat d'actions destiné aux salariés :				
- valeur des prestations des salariés	-	-	234	234
Acquisition/Cession des actions propres	-	29	-	29
Solde au 31 décembre 2012	29	(457)	(24 171)	(24 598)
Solde au 1er janvier 2013	29	(457)	(24 171)	(24 598)
Variations du cours des devises	1 636	-	-	1 636
Affectation du résultat	-	-	(14 841)	(14 841)
Plan d'option d'achat d'actions destiné aux salariés :				
- valeur des prestations des salariés	-	-	179	179
Acquisition/Cession des actions propres	-	(684)	-	(684)
Solde au 31 décembre 2013	1 666	(1 141)	(38 833)	(38 308)

La société n'a pas reçu ni n'a payé de dividendes à ses actionnaires au titre des exercices clos le 31 décembre 2013 et 2012.

23. Paiements fondés sur des actions

23.1 Plans d'options de souscription d'actions

Les options de souscription d'actions sont accordées aux membres du Directoire et du Conseil de surveillance ainsi qu'aux salariés (Plan de Stock Option - ESOP). Les options accordées en 2003 et 2005 peuvent être levées après une période d'acquisition de quatre ans et sous réserve de réalisation des objectifs déterminés. Les options accordées en 2006 et 2010 peuvent être levées à compter de la réalisation de certains objectifs déterminés. Les options accordées à compter de 2013 peuvent être levées pour la première fois en deux parts égales après avoir été détenues pendant deux et quatre ans (période d'acquisition). Toutes les options expirent au plus tard dix ans après avoir été accordées. Les options ne sont ni cessibles ni négociables et elles deviennent caduques, sans droit à indemnisation, si elles ne sont pas définitivement acquises au moment de la cessation de la relation de travail avec la Société (annulation). Les options accordées à compter de 2013 deviennent exerçables en cas de prise de contrôle effectif de plus de 50% des droits de vote en circulation de la Société.

Les modifications intervenues dans le nombre d'options de souscription d'actions en circulation et leur prix d'exercice moyen pondéré s'établissent comme suit :

	2013			2012		
	Nombre d'options	Nombre d'actions disponibles	Prix d'exercice moyen pondéré en € par action	Nombre d'options	Nombre d'actions disponibles	Prix d'exercice moyen pondéré en € par action
En circulation au 1 ^{er} janvier	9 768	305 944	1,88	11 937	569 818	1,71
Attribuée	1 049 250	1 049 250	3,21	-	-	-
Caducue	(34 650)	34 650	3,21	-	-	-
Exercée	(1 728)	190 704	1,80	(2 169)	234 252	1,49
En circulation à la clôture de l'exercice	1 022 640	1 140 160	3,08	9 768	305 944	1,88
Exercable à la clôture de l'exercice	8 040	125 560		9 768	305 944	1,88

Les options exercées en 2013 ont généré l'émission de 190 704 actions (234 252 en 2012) à un prix de 1,80 € par action (prix se situant entre 0,45 € et 1,80 € par action en 2012). La valeur moyenne pondérée par action au moment de l'exercice de l'option a atteint 4,88 € par action en 2013 (6,62 € en 2012).

Les options de souscription d'actions en circulation à la fin de la période ont les dates d'expiration et les prix d'exercice suivants :

Date d'expiration	Prix d'exercice en € par action	Nombre d'options au 31 décembre,	
		2013	2012
2013 - 2016	1,80	1 040	2 768
2020	5,19	7 000	7 000
2023	3,21	1 014 600	-
		1 022 640	9 768

En 2012 aucune option de souscription d'actions n'a été accordée. La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des options attribuées au cours de l'exercice 2013 a été de 1,61 € par option. La juste valeur des options de souscription d'actions a été déterminée par application du modèle d'évaluation Black-Scholes.

Les données significatives ayant servi à l'application du modèle ont été :

	2013
Volatilité attendue (%)	43,3
Période d'acquisition attendue (durée en années)	de 2 à 4
Taux d'intérêt sans risque (%)	de 0,17 à 0,54

23.2 Actions gratuites

En 2007, 2009 et 2010, la Société a mis en place trois plans d'attribution d'actions gratuites en faveur des salariés et dirigeants de la société, divisés en plusieurs tranches.

Pour les collaborateurs salariés, l'attribution définitive de ces actions intervient après une période d'acquisition de deux ou quatre ans et une période de détention de deux ans. Pour les dirigeants de la société, l'attribution est soumise à une période d'acquisition de 2 ans et une période de détention de 2 ans pour 75% ou 80% des droits accordés et une obligation de détention des 25% ou 20% restants jusqu'à la cessation de leurs fonctions.

Les modifications intervenues dans l'attribution d'actions gratuites s'établissent comme suit :

	Nombre d'actions gratuites	
	2013	2012
En circulation au 1 ^{er} janvier	108 166	240 500
Attribuées	52 000	-
Caduques	(9 000)	(21 500)
Attribuées définitivement	(53 833)	(110 834)
En circulation à la clôture de l'exercice	97 333	108 166

23.3 Bons de souscription d'actions

En 2007 et 2011, la Société a octroyé des bons de souscription d'actions aux membres du Conseil de surveillance. Les bons de souscription s'acquièrent en quatre parts égales, après un, deux, trois et quatre ans. Le prix de souscription des bons accordés en 2011 s'est élevé à 5,17 € par action.

Les modifications intervenues dans les bons de souscription s'établissent comme suit :

	Nombre de bons de souscription	
	2013	2012
En circulation au 1 ^{er} janvier	16 875	33 750
Caduques	(5 625)	(16 875)
En circulation à la clôture de l'exercice	11 250	16 875

24. Emprunts

Les emprunts de la Société à la fin de l'exercice s'établissent comme suit :

en milliers d'euros	Au 31 décembre,	
	2013	2012
Non courant		
Emprunts bancaires	5 656	5 073
Autres prêts	29 189	-
Passifs liés aux contrats de location-financement	30 057	-
	64 902	5 073
Courants		
Emprunts bancaires	3 158	1 641
Autres prêts	2 242	-
Passifs liés aux contrats de location-financement	980	-
	6 381	1 641
Total des emprunts	71 283	6 714

L'échéance des emprunts non courants s'établit comme suit :

en milliers d'euros	Au 31 décembre,	
	2013	2012
Comprise entre 1 et 2 ans	8 820	1 563
Comprise entre 2 et 3 ans	9 623	1 212
Comprise entre 3 et 4 ans	9 686	938
Comprise entre 4 et 5 ans	7 754	773
Au-delà de 5 ans	29 018	586
Emprunts non courants	64 902	5 073

Les valeurs comptables des emprunts contractés par la Société sont libellées dans les devises suivantes :

en milliers d'euros	Au 31 décembre,	
	2013	2012
EUR	50 307	6 714
USD	20 976	-
Total des emprunts	71 283	6 714

24.1 Passifs liés aux contrats de location-financement

Les dettes relatives au contrat de location-financement sont effectivement garantis dans la mesure où les droits sur les actifs loués reviennent au bailleur en cas de défaut de paiement.

24.2 Emprunts bancaires et autres prêts garantis

Au 31 décembre 2013, sur la totalité des emprunts bancaires et autres prêts en cours, 18 777 K€ bénéficiaient d'une garantie, sûreté ou nantissement.

Le tableau ci-après présente la juste valeur des emprunts bancaires et autres prêts garantis, à la fin de l'exercice 2013, sans prise en compte de la bonification d'intérêts et sur la base d'un taux d'intérêt de 5,33% dans des conditions normales de concurrence.

en milliers d'euros	Au 31 décembre 2013,	
	Valeurs comptables	Justes valeurs
Emprunts bancaires	8 321	7 815
Autres prêts (à l'exclusion de ceux décrits à la note 24.3)	10 456	9 044
Emprunts bénéficiant d'une garantie, sûreté ou nantissement	18 777	16 859

Pour tous les autres emprunts, les valeurs comptables équivalent aux justes valeurs.

24.3 Autres prêts

Le 9 décembre 2013, le Groupe a annoncé avoir obtenu un financement de 30 millions de dollars souscrits auprès d'un fond d'investissement géré par Pharmakon Advisors, au bénéfice de Valneva Austria GmbH, sa filiale autrichienne. Le prêt porte sur une durée de cinq ans et a été conclu au taux d'intérêt fixe de 9,5%. À compter de 2016, Valneva versera une redevance à Pharmakon correspondant à 2,6% des ventes de IXIARO[®]/JESPECT[®] réalisées sur la durée du prêt. L'opération de financement a été finalisée le 20 décembre 2013. Le taux d'intérêt fixe ainsi que les redevances, dus en lien avec le prêt, sont comptabilisés en frais financiers. Les frais financiers sont calculés par application de la méthode du taux d'intérêt effectif et sont par conséquent comptabilisés au prorata du principal restant dû pour chaque exercice, jusqu'à ce que l'emprunt soit intégralement amorti. La conversion des devises étrangères est effectuée à chaque date de clôture et les gains ou pertes de change en résultant sont enregistrées en revenus/frais financiers. Le prêt adossé aux actifs est garanti par Valneva SE via l'attribution d'une sûreté réelle sur les fonds à percevoir du partenaire de Valneva chargé de la commercialisation du vaccin IXIARO[®]/JESPECT[®] ainsi que sur les actions des filiales autrichiennes et écossaises du Groupe, propriétaires des actifs clés liés au vaccin IXIARO[®]/JESPECT[®]. Au 31 décembre 2013, la valeur comptable des actifs nantis s'élevait à 277 224 K€.

Ce prêt figure au bilan sous la rubrique « emprunts ».

en milliers d'euros	Prêt
Produit de l'émission	22 041
Coûts de transaction	(877)
Produit net de l'émission	21 164
Intérêts courus et charges au titre des redevances	91
Ecart de conversion	(280)
Valeur au 31 décembre 2013	20 976
moins part non courante	(20 913)
Part courante	62

25. Fournisseurs et autres créditeurs

Le compte fournisseurs et autres créditeurs comprend les éléments suivants :

en milliers d'euros	Au 31 décembre,	
	2013	2012
Fournisseurs	6 487	757
Charges à payer	4 901	1 139
	11 388	1 896
moins la part non courante	-	-
Part courante	11 388	1 896

26. Dettes fiscales et sociales

en milliers d'euros	Au 31 décembre,	
	2013	2012
Cotisations sociales et autres taxes	2 052	653
Dettes envers le personnel	3 044	1 133
	5 096	1 786
moins la part non courante	-	-
Part courante	5 096	1 786

27. Autres passifs et provisions

en milliers d'euros	Au 31 décembre,	
	2013	2012
Produits constatés d'avance	16 820	5 003
Autres passifs financiers	5 190	11 932
Passifs d'impôts différés	79	-
Provisions pour engagements envers le personnel	23	130
Autres passifs	32	-
Autres provisions	371	12
	22 514	17 077
moins part non courante	(17 279)	(12 592)
Part courante	5 235	4 485

27.1 Produits constatés d'avance

en milliers d'euros	Au 31 décembre,	
	2013	2012
Provenant des contrats de collaboration et de licence	15 906	3 538
Provenant des subventions accordées par les pouvoirs publics	914	1 465
	16 820	5 003
moins part non courante	(12 172)	(3 408)
Part courante	4 648	1 595

27.2 Provisions pour engagements envers le personnel

a) Hypothèses retenues

	Au 31 décembre,	
	2013	2012
Taux d'actualisation	3,17%	2,7%
Taux d'augmentation des salaires	2,5%	2,5%
Taux de rotation	12,45%	9,5%
Taux de charges sociales	47,99%	47,9%
Durée de vie active moyenne restante des salariés (en années)	29	29,9

b) Changements de l'obligation au titre des prestations définies

en milliers d'euros	Valeur actuelle de l'obligation
Solde au 1er janvier 2012	98
Coût des services rendus	32
Réévaluations	-
Versements des prestations	-
Solde au 31 décembre 2012,	130
Solde au 1er janvier 2013	130
Coût des services rendus	4
Réévaluations	(110)
Versements des prestations	-
Solde au 31 décembre 2013	23

27.3 Autres provisions

en milliers d'euros	Au 31 décembre,	
	2013	2012
Non courant	-	12
Courants	371	-
Provisions	371	12
Solde au 1er janvier 2013	12	
Acquisition de filiale (note 30)	18	
Imputé au compte de résultat :		
- Provision supplémentaire	350	
- Reprise de provision	-	
Provisions utilisées	(9)	
Variations de change	(1)	
Solde au 31 décembre 2013	371	

a) Obligations légales

Les autres passifs et provisions incluent une provision de 350 K€ pour une réclamation soulevée dans le cadre d'un différend juridique par l'un des fournisseurs du Groupe alléguant une violation des obligations contractuelles du Groupe.

28. Flux de trésorerie absorbée par les opérations courantes

Le tableau ci-après montre les ajustements opérés pour rapprocher la perte nette des flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :

en milliers d'euros	Note	Exercice clos au 31 décembre,	
		2013	2012
Résultat net de l'exercice		(24 110)	(14 841)
Ajustements pour :			
- Dépréciation et amortissement	12/		
	13	9 056	4 784
- Dépréciation des immobilisations corporelles/incorporelles	12/		
	13	92	-
- Paiements fondés des actions	23	179	234
- Impôt sur le résultat	10	348	-
- Résultat de la cession d'immobilisations corporelles	8	(1 260)	-
- Autres éléments sans incidence sur la trésorerie		1 321	(176)
- Gains sur la juste valeur sur instruments financiers dérivés	9	50	-
- Gains sur la cession d'actifs financiers	9	(9)	-
- Revenus d'intérêts	9	(191)	-
- Charge d'intérêts	9	1 212	85
- Variation des autres actifs et passifs à long terme		(2 862)	(3 339)
Variation du besoin en fonds de roulement (à l'exception des effets liés à l'acquisition et aux variations de taux de change des devises sur la consolidation)			
- Stocks		5 646	-
- Clients et autres débiteurs		(3 381)	(57)
- Fournisseurs et autres créditeurs et provisions		(5 576)	(87)
Trésorerie absorbée par les opérations courantes		(19 485)	(13 397)

Le tableau ci-après montre les ajustements opérés pour rapprocher le résultat net de la cession d'immobilisations corporelles du produit issu de la cession desdites immobilisations :

en milliers d'euros	2013	2012
Valeur comptable nette	3 740	6
Résultat de la cession d'immobilisations corporelles	1 260	-
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	5 000	6

Le produit de la cession d'immobilisations corporelles se réfère à la vente par le Groupe, en novembre 2013, des activités de bioproduction (CMO) implantées à Nantes, en faveur de la société Biological E.

29. Engagements et autres passifs

a) Engagements en capital

Il n'y a pas eu de dépenses en capital engagées au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012.

b) Engagements au titre des contrats de location simple

Le montant total des engagements de loyers minimaux futurs dus au titre de contrats de location simple non résiliables s'établit comme suit :

en milliers d'euros	Au 31 décembre,	
	2013	2012
Au plus tard dans 1 an	191	-
Dans un délai compris entre 1 an minimum et 5 ans maximum	634	-
Dans plus de 5 ans	162	-
Engagements au titre des contrats de location simple	986	-

La Société loue également des emplacements de parking, des logements pour ses salariés, des voitures et des équipements en vertu de contrats de location résiliables. Lesdits contrats de location sont soumis à diverses clauses de résiliation.

c) Autres engagements et garanties

Les autres engagements s'établissent comme suit :

en milliers d'euros	Au 31 décembre,	
	2013	2012
Complément de prix potentiel sur titres de placement	3 781	3 781
Engagement auprès d'un fournisseur et de sous-traitants	490	1 023
Prêts et subventions	8 124	9 771
Autres	1	3
Autres engagements	12 396	14 578

Les garanties et nantissements s'établissent comme suit :

en milliers d'euros	Au 31 décembre,	
	2013	2012
Nantissement de matériel	771	973
Nantissements sur investissements consolidés	286 446	2 000
Nantissements sur investissements non consolidés	-	-
Garanties et nantissements	287 217	2 973

30. Regroupement d'entreprises

Le 28 mai 2013, la Société a finalisé l'opération de fusion avec Intercell AG. Intercell AG et ses filiales détenues à 100 %, Intercell Austria AG, Intercell Biomedical Ltd, Intercell USA, Inc. et Elatos GmbH (ensemble désignées «Intercell») était une société biotechnologique engagée dans la recherche, le développement et la commercialisation de vaccins et d'anticorps monoclonaux contre toute une série de maladies infectieuses afin de répondre à des besoins cliniques fondamentaux non couverts et réduire ainsi la souffrance dans le monde.

Le vaccin d'Intercell commercialisé contre l'Encéphalite japonaise (JE) - IXIARO[®]/JESPECT[®] - est un vaccin nouvelle génération ciblant les formes les plus courantes d'encéphalites asiatiques pouvant être prévenues par vaccination. Il est autorisé pour les adultes et les enfants dans plus de trente pays. En 2012, la société Biological E. Ltd a lancé un vaccin comparable basé sur la technologie d'Intercell et ciblant les marchés endémiques. Il est commercialisé en Inde sous la marque JEEV[®]. La base technologique d'Intercell inclut de nouvelles plateformes telles que celles autour de la technologie de l'adjuvant IC31[®] et du système propriétaire de découverte d'anticorps monoclonaux humains eMAB[®], sur la base desquelles Intercell a pu conclure des partenariats stratégiques avec un certain nombre d'entreprises pharmaceutiques leaders, incluant Merck & Co., Inc., et Sanofi. Intercell travaillait sur une série de produits expérimentaux et notamment sur le candidat vaccin contre le *Pseudomonas aeruginosa* (en phase II/III), un candidat vaccin contre les infections à *C. difficile* (en phase I) ainsi que sur un grand nombre de programmes portant sur des vaccins expérimentaux utilisant l'adjuvant de la Société, l'IC31[®], à l'instar du candidat vaccin contre la tuberculose (en phase II). Intercell disposait de ses propres installations de production, conformes aux BPF, sur son site de Livingston en Écosse, aptes pour la production de produits biologiques aussi bien à des fins cliniques que commerciales. Intercell avait un site de production dédié à la production du nouveau vaccin de la Société contre l'encéphalite japonaise, lequel est autorisé et exploité en vertu d'une autorisation de fabrication délivrée par la Medicines and Healthcare products Regulatory Agency (MHRA) et bénéficie également d'un enregistrement auprès de la FDA.

La fusion a été réalisée via un échange d'actions impliquant la création de 17 836 719 actions ordinaires nouvelles de Valneva pour une juste valeur de 101,0 M€, ainsi que la création de 17 836 719 actions de préférence nouvelles de Valneva pour une juste valeur de 2,3 M€.

Les actifs et passifs repris sont restés localisés en Autriche, au Royaume-Uni et aux États-Unis et n'ont été incorporés aux actifs et passifs de la Société qu'au 1er juin 2013. Intercell a donc été consolidée à compter du 1er juin 2013.

À compter de la date de réalisation de la fusion et jusqu'au 31 décembre 2013, les activités acquises ont généré des revenus et subventions à hauteur de 29 362 K€ et une perte nette de 14 658 K€, lesquels ont été comptabilisés au compte de résultat consolidé du Groupe. Si l'opération était intervenue au 1er janvier 2013, les revenus et subventions consolidés du Groupe auraient atteint 43 684 K€ et sa perte nette aurait été de 54 062 K€, sur lesquels 14 932 K€ seraient provenus de coûts non récurrents liés à l'opération de fusion et de coûts associés au remboursement de la dette d'Intercell en lien avec la fusion.

Le détail des actifs nets acquis s'établit comme suit :

Prix d'achat	en milliers d'euros
- juste valeur de l'échange d'actions émises en tant qu'actions ordinaires	100 956
- juste valeur de l'échange d'actions émises en tant qu'actions de préférence	2 319
Prix d'achat Total	103 275
Juste valeur des actifs nets acquis	103 275
Ecart d'acquisition (goodwill)	0

La juste valeur des actions ordinaires et de préférence de Valneva, émises en contrepartie de l'acquisition des actions d'Intercell, a été déterminée sur la base du cours desdites actions à l'ouverture de la Bourse, le jour de réalisation de la fusion.

La juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre dudit regroupement d'entreprises s'établit comme suit :

en milliers d'euros	Juste valeur	Valeur comptable de l'entreprise acquise
Trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers	16 220	16 220
Immobilisations corporelles,	39 150	39 150
Immobilisations incorporelles	111 832	62 080
Autres actifs non courants	11 299	11 299
Stocks	10 354	10 354
Clients et autres débiteurs	10 381	10 381
Passifs non courants	(45 950)	(45 950)
Fournisseurs et autres créditeurs	(18 592)	(18 592)
Autres passifs courants	(31 419)	(25 866)
Actifs nets acquis	103 275	59 076

Dans la comptabilisation initiale du regroupement d'entreprises, les justes valeurs assignées aux actifs et passifs identifiables ont été déterminées à titre provisoire. Tout ajustement qui serait opéré sur ces valeurs provisoires, des suites de la finalisation de la comptabilisation initiale, devrait être enregistré dans le délai d'un an à compter de la date d'acquisition.

L'impact sur la trésorerie, net de la trésorerie acquise dans le cadre de l'opération, s'établit comme suit :

en milliers d'euros	
Paieement de l'acquisition	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie de l'entreprise acquise	13 619
Trésorerie nette de l'opération	13 619

31. Opérations entre parties liées

31.1 Achat de services

Les parties liées correspondent aux relations avec les Sociétés du groupe Grimaud. Elles concernent à la fois une convention d'animation de groupe et la réalisation de diverses prestations de services par le groupe Grimaud au bénéfice de Valneva SE. Ces prestations constituent soit des opérations courantes (prestations en matière comptable, de paye, trésorerie, analyses sanitaires, contrat de répartition de couverture de swap de taux, couverture d'assurance, ressources humaines et informatiques) soit des opérations réglementées (cautionnement).

De plus, le 28 mars 2007, le Conseil de surveillance a autorisé le Directoire de Valneva SE à conclure une convention d'animation de groupe avec le Groupe Grimaud. En vertu des termes de ladite convention, le Groupe Grimaud coordonne l'animation du groupe et garantit des performances et une rentabilité constantes. Cette convention a été conclue pour une durée d'un an reconductible par tacite reconduction. Il a été mis fin à cette convention conclue avec le Groupe Grimaud le 31 octobre 2013.

en milliers d'euros	Exercice clos au 31 décembre,	
	2013	2012
Achats de services :		
- Activités d'exploitation	283	209
- Animation de groupe	189	198
Achats de services	471	407

31.2 Rémunération des membres du directoire

La rémunération totale des membres du Directoire de la Société comprend les éléments suivants :

en milliers d'euros	Exercice clos au 31 décembre,	
	2013	2012
Salaires et autres avantages sociaux à court terme	2 010	466
Autres avantages à long terme	14	-
Paiements fondés sur actions (charges/produits des rémunérations en actions)	33	124
Rémunération des cadres dirigeants	2 057	590

31.3 Rémunération des membres du conseil de surveillance

La rémunération totale des membres du Conseil de surveillance de la Société s'est élevée à 163 K€ (53 K€ en 2012). Au cours de l'exercice 2011, la Société a accordé des bons de souscription à certains membres du Conseil de surveillance. Pour plus d'informations, voir note 23.3.

32. Informations pro forma

32.1 Remarques liminaires

Le 28 mai 2013, Valneva SE (« Valneva » ou la Société) finalisé l'opération de fusion avec Intercell AG. Intercell AG et ses filiales détenues à 100 %, Intercell Austria AG, Intercell Biomedical Ltd, Intercell USA, Inc. et Elatos GmbH (ensemble désignées « Intercell ») était une société biotechnologique engagée dans la recherche, le développement et la commercialisation de vaccins et d'anticorps monoclonaux contre toute une série de maladies infectieuses afin de répondre à des besoins cliniques fondamentaux non couverts et réduire ainsi la souffrance dans le monde.

La fusion a été réalisée via un échange d'actions impliquant la création de 17 836 719 actions ordinaires nouvelles de Valneva pour une juste valeur de 101,0 M€, ainsi que la création de 17 836 719 actions de préférence nouvelles de Valneva pour une juste valeur de 2,3 M€.

Les comptes de résultat pro forma consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012, reflètent les résultats consolidés du groupe Valneva comme si la fusion entre Vivalis et Intercell était intervenue au 1^{er} janvier de chaque période considérée. Les ajustements pro forma reposent sur les informations disponibles, ainsi que sur certaines hypothèses jugées raisonnables par la Société.

Les informations financières pro forma (ci-après dénommées "Informations Financières Pro Forma") sont présentées exclusivement à titre d'illustration et ne constitue pas une indication des résultats des activités opérationnelles ou de la situation financière de Valneva SE qui auraient été obtenues au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012, si la fusion était intervenue aux dates considérées. Elles ne sont pas non plus indicatives des résultats des activités opérationnelles ou de la situation financières futurs de Valneva SE.

32.2 Présentation des Informations Financières Pro Forma pour les exercices clos au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012

Compte de résultat pro forma (non audité)
en milliers d'euros

	Exercice clos au 31 décembre,	
	2013	2012
Revenus de la vente de produits	27 212	26 772
Produits des coopérations et licences	10 814	11 889
Chiffre d'affaires	38 026	38 661
Subventions	5 658	4 255
Chiffre d'affaires et Subventions	43 684	42 916
Coût des produits vendus	(20 003)	(19 730)
Frais de recherche et développement	(30 786)	(30 865)
Frais généraux, administratifs et commerciaux	(20 790)	(18 610)
Autre produits et charges opérationnels d'exploitation, net	1 820	837
Dotations aux amortissements des actifs incorporels	(6 469)	(4 271)
RESULTAT OPERATIONNEL	(32 543)	(29 722)
Produits financiers	288	939
Charges financières	(6 159)	(6 212)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	(38 414)	(34 995)
Impôt sur les résultats	(351)	(572)
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	(38 765)	(35 568)
Résultat des activités abandonnées	(137)	(1 856)
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	(38 902)	(37 424)

32.3 Réconciliation avec le compte de résultat consolidé en normes IFRS

en milliers d'euros (non audité)	Exercice clos au 31 décembre, 2012			
	Données historiques de Vivalis pro forma (IFRS)	Données historiques d'Intercell pro forma (IFRS)	Ajustements pro forma : coûts de transaction	Données combines pro forma ajustées
Revenus de la vente de produits	-	26 772		26 772
Produits des coopérations et licences	3 431	8 458		11 889
Chiffre d'affaires	3 431	35 230		38 661
Subventions	2 478	1 777		4 255
Chiffre d'affaires et Subventions	5 909	37 007		42 916
Coût des produits vendus	-	(19 730)		(19 730)
Frais de recherche et développement	(11 095)	(19 770)		(30 865)
Frais généraux, administratifs et commerciaux	(5 565)	(15 799)	2 755	(18 610)
Autre produits et charges opérationnels	(292)	1 129		837
Dotations aux amortissements des actifs incorporels	(1 790)	(2 481)		(4 271)
RESULTAT OPERATIONNEL	(12 833)	(19 644)		(29 722)
Produits financiers	477	462		939
Charges financières	(533)	(5 679)		(6 212)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	(12 889)	(24 861)		(34 995)
Impôt sur les bénéfices	(96)	(476)		(572)
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	(12 985)	(25 337)		(35 568)
Résultat des activités abandonnées	(1 856)	-		(1 856)
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	(14 841)	(25 337)		(37 424)

Le principal ajustement sur le compte de résultat au 31 décembre 2012 est le suivant :

- Annulation de 2,8 M€ représentant l'impact des coûts de transactions engagés par Vivalis et Intercell pour la réalisation de la fusion. Ces éléments représentent des charges significatives impactant le résultat, mais sont considérées comme n'ayant pas de lien avec les opérations courantes et la performance de la Société.

Exercice clos au 31 décembre, 2013				
en milliers d'euros (non audité)	Données historiques de Vivalis pro forma (IFRS)	Données historiques d'Intercell pro forma (IFRS)	Ajustements pro forma : coûts de transaction	Données combines pro forma ajustées
Revenus de la vente de produits	23 239	3 973		27 212
Produits des coopérations et licences	7 206	3 608		10 814
Chiffre d'affaires	30 445	7 582		38 026
Subventions	5 546	112		5 658
Chiffre d'affaires et Subventions	35 991	7 694		43 684
Coût des produits vendus	(16 508)	(3 494)		(20 003)
Frais de recherche et développement	(21 423)	(9 719)	356	(30 786)
Frais généraux, administratifs et commerciaux	(14 720)	(11 397)	5 327	(20 790)
Autre résultat d'exploitation, net	1 157	663		1 820
Amortissement des actifs incorporels	(5 353)	(1 117)		(6 469)
RESULTAT D'EXPLOITATION	(20 856)	(17 370)		(32 543)
Produits financiers	200	89		288
Charges financières	(2 969)	(12 128)	8 937	(6 159)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	(23 625)	(29 409)		(38 414)
Impôt sur les bénéfices	(348)	(3)		(351)
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	(23 973)	(29 412)		(38 765)
Résultat des activités abandonnées	(137)	-		(137)
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	(24 110)	(29 412)		(38 902)

Les principaux ajustements sur le compte de résultat au 31 décembre 2013 sont les suivants :

- Annulation de la charge financière de 8,9 M€ comptabilisée dans le compte de résultat consolidé au 31 décembre 2013 relatifs au refinancement d'emprunts (suite à la fusion, une prime de changement de contrôle a été payé au prêteur).
- Annulation de 4,7 M€ représentant l'impact des coûts de transactions engagés par Intercell pour la réalisation de la fusion. Ces éléments représentent des charges significatives impactant le résultat, mais sont considérées comme n'ayant pas de lien avec les opérations courantes et la performance de la Société.
- Annulation de l'impact de l'accélération de la période d'acquisition des droits relatifs au plan de stock option d' Intercell incluant une clause de changement de contrôle. En application de cette clause, toutes les options existantes devenaient exerçables si plus de 50% des droits de vote d'Intercell AG étaient transférés. L'accélération de la période d'acquisition des droits traduite dans les comptes a été annulée pour un montant de 0,9 M€.

32.4 Base de préparation

Les Informations Financières Pro Forma ont été établies à partir des données historiques publiées des sociétés Vivalis SA, Intercell AG et Valneva SE, à partir desquelles des reclassements de présentation ont été effectués.

a) Contexte règlementaire

Les Informations Financières Pro Forma ont été établies selon l'Instruction AMF N° 2007 05 du 2 octobre 2007 et conformément à l'article 222.2 du Règlement Général de l'AMF.

b) Acquisition

La fusion a été traitée dans les Informations Financières Pro Forma comme une acquisition d'Intercell par Vivalis, selon les critères indiqués dans la norme IFRS3 révisée, applicable au 31 décembre 2013.

c) Reclassification et harmonisation des principes comptables

Les Informations Financières Pro Forma ont été établies conformément aux principes comptables IFRS, qui sont appliqués dans les états financiers publiés de Valneva SE pour l'exercice clos au 31 décembre 2013.

La fusion a été traitée dans les Informations Financières Pro Forma consolidées comme une acquisition d'Intercell AG par Vivalis SA. Ce traitement correspond au traitement juridique de l'opération où Vivalis a été l'absorbante et la Société qui a émis des actions nouvelles en faveur des actionnaires d'Intercell AG en rémunération de l'apport-fusion.

Certains éléments ont fait l'objet d'un retraitement de présentation dans les Informations Financières Pro Forma consolidées en normes IFRS, afin de prendre en compte les différences de présentation pouvant exister dans les bilans et comptes de résultats des 2 sociétés et d'aligner leurs états financiers avec la présentation actuelle retenue par le groupe consolidé.

Une analyse a aussi été réalisée pour identifier tous les ajustements pro forma qui seraient à prendre en compte pour harmoniser les principes comptables appliqués à des transactions similaires dans les 2 sociétés. Aucune différence significative n'a été mise en évidence lors de cette analyse.

d) Hypothèses de construction

Les Informations Financières Pro Forma ont été établies à partir des éléments financiers suivants :

- Etats financiers consolidés IFRS audités de Vivalis SA et d'Intercell AG au 31 décembre 2012,
- Etats financiers consolidés IFRS audités du groupe fusionné Valneva SE au 31 décembre 2013
- Etats financiers consolidés IFRS non audités d'Intercell AG pour les 5 premiers mois de l'exercice 2013.

Les ajustements pro forma appliqués aux comptes de résultat pro forma consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012, ont été évalués sur la base d'un hypothèse de réalisation de la fusion effective au 1^{er} janvier de chaque période considérée (cad 1^{er} janvier 2013 et 1^{er} janvier 2012).

Les informations financières pro forma sont présentées exclusivement à titre d'illustration et ne constitue pas une indication des résultats des activités opérationnelles ou de la situation financière de Valneva SE qui auraient été obtenus au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012, si la fusion était intervenue aux dates considérées. Elles ne sont pas non plus indicatives des résultats des activités opérationnelles ou de la situation financières futurs de Valneva SE.

Tous les ajustements se rapportent directement à la fusion.

Seuls les ajustements pouvant être documentés et estimés de manière fiable sont pris en compte.

Par exemple, les informations financières pro forma consolidées ne tiennent pas compte :

- d'économie de coûts ou d'autres synergies qui pourraient résulter de la Fusion ;
- de facteurs spécifiques qui pourraient résulter de clauses particulières du traité de fusion
- des impacts de la cession de certains actifs qui pourrait être envisagée suite à la Fusion ;
- d'éventuels charges ou produits d'impôt qui pourraient résulter d'une nouvelle structuration du groupe ;
- des impacts qui pourraient résulter d'évolutions dans la structure financière du nouveau groupe combiné.

e) Opérations intragroupes

Il n'existe pas, à la connaissance des deux sociétés, de transactions réciproques entre les sociétés du Groupe combiné dont l'impact pourrait être significatif sur les résultats de l'ensemble combiné pour les exercices clos le 31 décembre 2013 et le 31 décembre 2012.